

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Désignation des attributions du Comité Syndical au Bureau Syndical et au Président**

**Le Comité,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2019, portant statuts du syndicat mixte du SCOT Grand Douaisis conformément à l'article L.5211-5-1 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n°1/2020 en date du 22 juillet 2020, portant élection de Mr Lionel COURDAVAULT en qualité de Président,

Considérant que le Président ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de celles énumérées expressément dans l'article L5211-10 du CGCT

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) De charger le Bureau Syndical, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer les opérations suivantes :
  - Demande de soutien financier pour la conduite d'études ou pour le financement d'ingénierie
  - Acceptation des legs et donations au Syndicat qui ne sont grevés d'aucune condition ni d'aucune charge
  - Lancement des concours d'étude du syndicat, arrêt des modalités et du règlement de ces concours, choix des lauréats
  - Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant supérieur à 40 000€ HT et inférieur aux seuils des marchés à procédure formalisée
  - Approbation des avenants aux marchés du Syndicat dont le montant annuel prévisionnel est supérieur à 15 000 euros HT et des avenants de durée sans modification de coût.
  - Conventions de partenariat nécessitant une dépense du Syndicat supérieure à 10 000€ TTC
  - Avis sur les documents d'urbanisme locaux (ex : PLU), territoriaux (ex : PLH, PDU...), d'organismes tiers pour lesquels le Syndicat Mixte est Personne Publique Associée
  - Avis sur les autorisations d'urbanisme avec passage en CDAC
  - Renouvellement de contrat à durée déterminée
  
- 2) De charger le Président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer les opérations suivantes :
  - Défense des intérêts du Syndicat Mixte dans tout contentieux
  - Négociation et signature des contrats d'assurances
  - Déclassement de biens matériels inférieurs à 4600€
  - Renouvellement de l'adhésion aux associations dont le Syndicat Mixte est membre
  - Choix du lieu de réunion de l'organe délibérant
  - Sollicitation de toute aide financière auprès de l'Etat, d'autres collectivités et organismes publics
  - Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 40 000€ HT et hors procédure formalisée
  - Approbation des avenants aux marchés du Syndicat Mixte dont le montant est inférieur à 15 000€ HT
  - Approbation des avenants aux marchés du Syndicat Mixte modifiant la répartition des missions sans modification de coût
  - Approbation des conventions de partenariat n'engageant pas de conséquence financière

- Sur poste créé, recrutement d'un agent titulaire ou d'un agent non titulaire pour un contrat à durée déterminée
  - Recrutement direct en tant que de besoin pour répondre aux nécessités de service des agents non titulaires à titre occasionnel
- 3) de rappeler que, lors de chaque réunion de comité syndical, le Président rendra compte des attributions exercées par lui-même et le bureau, par délégation du comité syndical.
- 4) d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902850-20200930-4\_2020-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Désignation de la Commission d'Appel d'Offre**

**Le Comité Syndical**

Considérant l'article L 1411-5 du CGCT, sur la composition de la Commission d'Appel d'Offre

Considérant que la Commission d'Appel d'Offre du SCOT Grand Douaisis se compose de 6 membres titulaires

Considérant que sont membres le Président ou son représentant ainsi que de 5 membres élus au sein de l'assemblée délibérante.

Considérant que des suppléants sont également désignés en nombre égal à ceux des titulaires

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) Que la Commission d'Appel d'Offre sera composée par les membres suivants :
  - Mr Lionel COURDAVAULT
  - Mme Caroline BIENCOURT      suppléant : Mr Laurent Kumorek
  - Mr Bernard GOULOIS          suppléant : Mme Anissa Bouchaboun
  - Mr Jean- Marc RENARD        suppléant : Mr Ludovic Valette
  - Mr Claude MERLY            suppléant : Mr François Cresta
  - Mr Christian BULINSKI        suppléant : Mr Yves Maitte
  
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Désignation des représentants du SCOT aux instances extérieures**

Monsieur le Président expose,

Le SCOT du Grand Douaisis est amené à siéger dans des instances d'organismes tiers en tant que membre de droit ou est amené à être associé à des dispositifs. Le Comité doit ainsi désigner les référents politiques du SCoT à ces instances.

Les instances concernées sont les suivantes : Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe Aval, Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, Comité consultatif des réserves naturelles régionales, Commission départementale d'aménagement commercial, Conférences Intercommunales du Logement et Syndicat Mixte des Transports.

Entendu les différentes instances concernées par une représentation du SCOT Grand Douaisis  
Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

**Le Comité syndical,**

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) De valider les référents politiques du SCOT aux instances extérieures comme suit :
  - Pour la CLE SAGE Scarpe Aval : Mr Raphaël AIX
  - Pour le PNRSE : Mme Marie CAU
  - Pour le Comité consultatif des réserves régionales de notre territoire : Mme Marie CAU et Mr Raphaël AIX
  - Pour la CDAC : Mr Bernard GOULOIS
  - Pour les CIL des EPCI: Mr Laurent KUMOREK
  - Pour le SMTD, en prévision de projets ou études: Mr Jacques MICHON
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents**

**Le Comité,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-12 et R 5212-1

Considérant que lorsque l'organe délibérant d'un syndicat mixte est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation ;  
Considérant que le régime indemnitaire des élus est déterminé par le décret 2004-615 du 25 juin 2004 par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1027)  
Considérant que le Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis appartient à la catégorie Syndicats mixtes de communes et EPCI et à la strate de population supérieure à 200 000 habitants.  
Considérant que les Vice-Présidents auxquels le président a délégué une partie de ses attributions peuvent percevoir une indemnité ;  
Considérant que le comité syndical peut voter une indemnité pour l'exercice du mandat de Président et de Vice-président

DECIDE A L'UNANIMITE

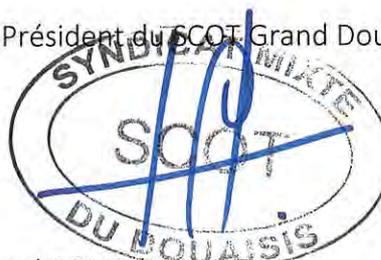
1) Des indemnités suivantes

SM SCOT (Catégorie Syndicats mixtes)	Taux (en % de l'indice 1027)
Président	37,41
Vice-Président	18,70

- 2) De prélever les dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget du SCOT Grand Douaisis.  
3) D'autoriser le Président à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la réalisation de cette décision.

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Tableau des effectifs 2020**

Monsieur le Président expose,  
Comme prévu par les textes, le SCOT Grand Douaisis doit valider annuellement le tableau de ses effectifs actualisé. En août 2020, le SCOT compte 12 agents à temps plein dont 6 agents titulaires de la fonction publique territoriale et 6 agents contractuels.

TABLEAU DES EFFECTIFS Août 2020						
Filière	Catégorie	Libellé du cadre d'emploi	Libellé du grade	Intitulé du poste	Statut	Temps complet ou non complet
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché principal	Directrice des services	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Urbanisme	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Climat	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché territorial	Attaché	Chargée de communication	Non Titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur territorial	Ingénieur	Chargé de mission Habitat	Non Titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	Chargée de mission Environnement	Non Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Chargé de mission économie et interterritorialité	Titulaire stagiaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien Principal 1ère classe	Responsable du pôle énergie	Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non Titulaire	TC
Adm.	C	Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif 2ème classe	Assistante Administrative et Financière	Titulaire	TC

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

**Le Comité Syndical,**

DECIDE A L'UNANIMITE

1. De valider le tableau des effectifs.
2. D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902850-20200930-7\_2020-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Rapport d'activité 2019**

Considérant l'article L 5211-39 du CGCT qui demande au Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis d'élaborer et d'approuver son Rapport d'activité 2019

Entendu la présentation faite du rapport d'activité

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

**Le Comité syndical,**

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) De valider le rapport d'activité 2019 du SCOT Grand Douaisis
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULX

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

# TERRITOIRE



## RAPPORT D'ACTIVITE 2019

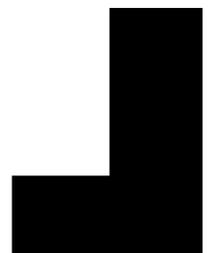
Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le



ID : 059-255902850-20200930-08\_2020-DE



## Table des matières

<b>EDITORIAL</b> .....	<b>5</b>
<b>LA STRUCTURE DU SCOT EN 2019</b> .....	<b>7</b>
RAPPEL DES MISSIONS DE LA STRUCTURE.....	9
<b>CONSTRUIRE LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2040</b> .....	<b>11</b>
LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE.....	11
DT3E AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE.....	12
<b>2019: LE PROJET DE(S) TRANSITION(S) EN ROUTE!</b> .....	<b>13</b>
<b>MISSION GARE SCARPE VAUBAN</b> .....	<b>17</b>
ETUDE DE DEFINITION GARE SCARPE VAUBAN.....	17
UN QUARTIER D'INNOVATION TERRITORIALE.....	17
GARE SCARPE VAUBAN : QUARTIER BAS CARBONE.....	20
<b>MISSIONS DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME</b> .....	<b>22</b>
AVIS SUR LES PLU.....	22
<b>MISSIONS HABITAT/FONCIER</b> .....	<b>23</b>
AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME.....	23
ENGAGEMENT RENOUVEAU BASSIN MINIER (ERBM).....	23
OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE SOMAIN.....	24
<b>MISSIONS ENVIRONNEMENT/PAYSAGES</b> .....	<b>25</b>
PLAN PAYSAGE.....	25
SUIVI DES SAGE.....	25
<b>MISSIONS CLIMAT</b> .....	<b>26</b>
LA MISE EN RECIT ENERGIE/CLIMAT DU TERRITOIRE.....	26
LES SOBRIETES : L'ETAPE FONDATRICE DE LA NOUVELLE TRAJECTOIRE CLIMAT.....	27
LES ENTREPRISES ET LE CLIMAT.....	28
DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS.....	28
<b>MISSIONS COMMERCE</b> .....	<b>29</b>
AUTORISATIONS COMMERCIALES.....	29
SUIVI DES PROJETS REDYNAMISATION CENTRE-VILLE.....	30
<b>MISSIONS SANTE</b> .....	<b>30</b>
<b>MISSION ENERGIE</b> .....	<b>31</b>
SERVICE ENERGIE COLLECTIVITE.....	31
LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES.....	33
<b>LE SCOT ....ET VOUS : COMMUNICATION</b> .....	<b>37</b>
UN NOUVEAU SITE INTERNET.....	37
LE SCOT SUR LES RESEAUX.....	38
LA COMMUNICATION DIGITALE SUR LA REVISION DU SCOT.....	38
LE SCOT A LA FOIRE DE DOUAI 2019.....	39
<b>LE SCOT ET...SES PARTENAIRES</b> .....	<b>42</b>
LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT.....	42
LA REGION ET LE SRADDET.....	42
LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS.....	42
CREATION D'OUTILS PARTAGES.....	42
<b>AFFAIRES GENERALES</b> .....	<b>43</b>
BUDGET 2019.....	43
RESSOURCES HUMAINES : MISE EN PLACE DU RIFSEEP.....	43
INFORMATIQUE: CHANGEMENT ET SECURISATION DU PARC.....	44
<b>ANNEXES</b> .....	<b>45</b>

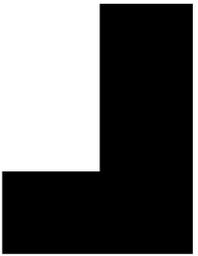
Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902850-20200930-08\_2020-DE



# EDITORIAL

## Les points essentiels à retenir de l'année

2019 est une **année majeure** non seulement pour le territoire du Grand Douaisis mais également dans la vie de notre structure.

2019 est l'année du :

- Nouveau projet de territoire à 2040 avec l'approbation du SCOT et l'arrêt du PCAET (décembre 2019)
- Renforcement de nos missions d'accompagnement pour être au plus près des porteurs de projets

L'ensemble de la structure a tout mis en œuvre pour que soient respectés les délais qui nous étaient impartis par les élus à savoir l'adoption du SCOT et l'arrêt de projet du Plan Climat en 2019.

Chaque pôle a su mobiliser son **réseau de partenaires**, la force de son **expertise**, sa **connaissance** du territoire et ses **compétences** afin que non seulement le SCOT et le PCAET soient adoptés mais également que les autres missions puissent se poursuivre. Cette ingénierie réactive, à l'écoute des demandes des élus a pu continuer à poursuivre d'autres missions importantes de la structure et à renforcer sa présence sur le terrain.

2019 donc été une année très conséquente pour l'équipe, qui a dû pallier à des manquements sur certaines thématiques des bureaux d'étude aux vues des ambitions importantes qui étaient assignées mais aussi au renforcement des exigences de l'Etat.

Malgré les efforts de l'équipe à rationaliser les rencontres, les élus et les partenaires ont été fortement **mobilisés** dans la réalisation des procédures majeures (SCoT et PCAET).

Il a ainsi été décidé, afin de garder cette **mobilisation constructive**, de repousser l'exploitation et la valorisation de certaines études.

Nos rencontres avec des **partenaires** toujours plus nombreux et qui reconnaissent le Grand Douaisis comme un **territoire innovant** ont renforcé cette exigence.

Les différentes études que nous avons menées et portées ont aussi révélées tous les potentiels de notre territoire. Ainsi aujourd'hui, nous sommes reconnus pour notre exemplarité en matière d'engagement énergétique, climatique et sociétal et pour notre expertise sur les questions d'aménagement durable



Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

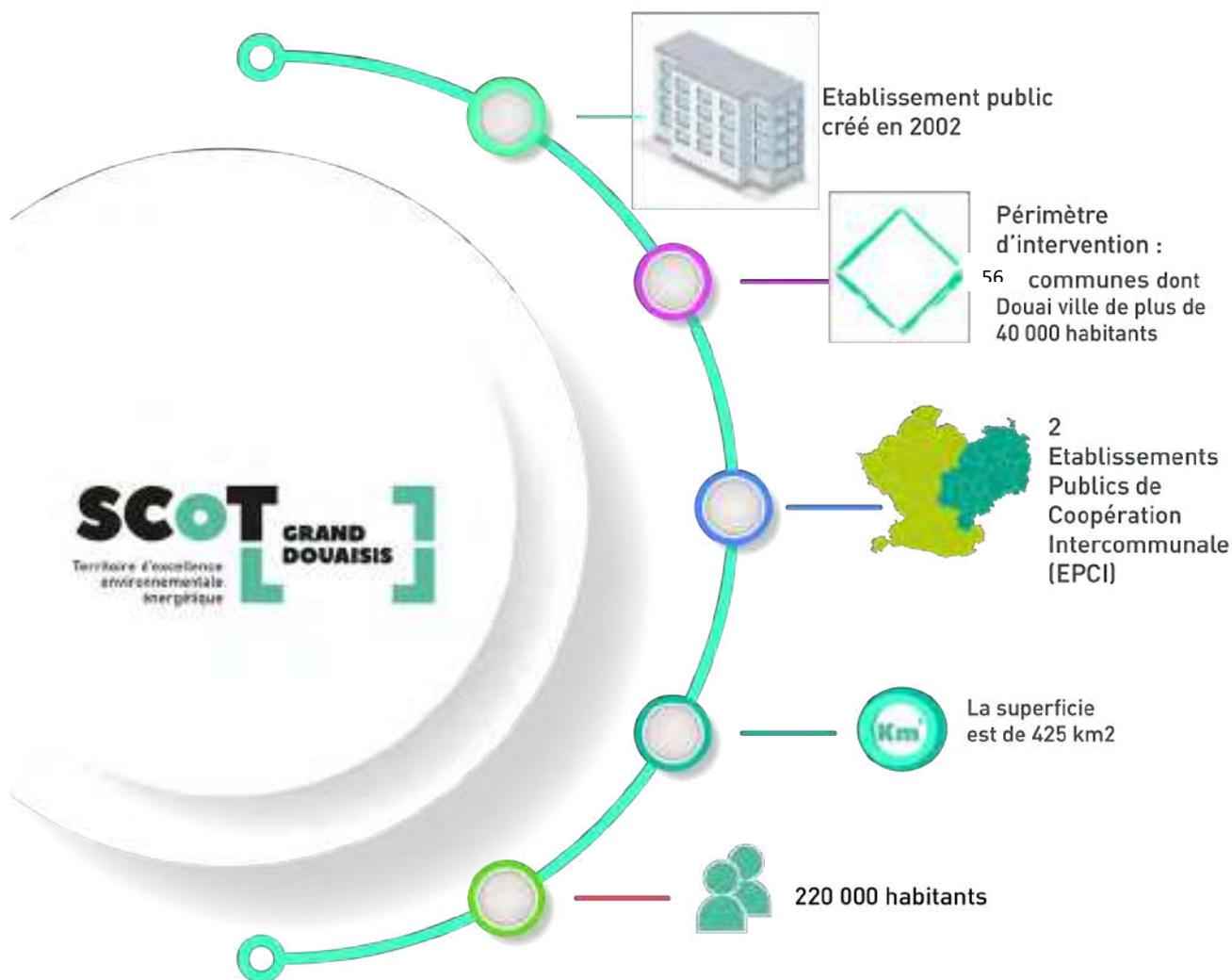
Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902850-20200930-08\_2020-DE



# LA STRUCTURE DU SCOT EN 2019



## Le Président et les Vice-Présidents



Lionel COURDANWULT  
Président



Jean-Luc COQUERELLE  
1er Vice-Président



Alfred GOULAIN  
2eme Vice-Président



Remy TANANDREWELT  
3eme Vice-Président



Julien QUENNESSON  
4eme Vice-Président



René LEHOU  
5eme Vice-Président



Thierry GORHONNE  
6eme Vice-Président



Annie GOUPIL  
7eme Vice-Président



Daniel SELLIER  
8eme Vice-Président

- 18 membres du **Bureau Syndical**<sup>1</sup> dont 8 Vice-Présidents et 9 assesseurs.  
9 bureaux en 2019
- 62 délégués au **Comité syndical**<sup>2</sup>  
7 comités en 2019<sup>3</sup>

1 Membres actifs du bureau sont 17, au 31 décembre 2019 - Liste membres du bureau en annexe

2 Suite à la sortie d'Emerchicourt de la CCCO et par arrêté du 14 novembre 2019 les statuts du SMSCoT Grand Douais ont été modifier pour porter le nombre de délégués à 62 au lieu de 63 – liste des membres et de leurs suppléants en annexe

3 Liste des dates de comité et bureau en annexe



# L'EQUIPE TECHNIQUE

## DIRECTION GENERALE



**Bénédicte MELEY**  
Directrice  
bmeley@grand-douaisis.org



**Marie-Pierre LEKKE**  
Assistante administrative et comptable  
secretariat@grand-douaisis.org



**Sophie DESREUMAUX**  
Chargée de communication  
sdesreumaux@grand-douaisis.org

## Pôle urbanisme animé par A. PEROTIN



**Adeline PEROTIN**  
Responsable  
aperotin@grand-douaisis.org



**Catherine HAEGAERT**  
chargée de mission  
environnement, paysages et risques  
ahaegaert@grand-douaisis.org



**Matthieu LEMPENS**  
chargée de mission  
Habitat et foncier  
mlempens@grand-douaisis.org



**Alex GUILLET**  
chargée de mission  
Economie, commerce et foncier  
aguillet@grand-douaisis.org

## Pôle Climat animé par C. LECLERCQ



**Capucine LECLERCQ**  
Responsable  
cleclercq@grand-douaisis.org

Le pôle climat a accueilli en 2019, Rémi HAERINCK pour 6 mois de stage sur la mobilisation des entreprises dans le cadre de la Dynamique Climat

## Pôle Energie animé par J. MONNIER



**Jérôme MONIER**  
Responsable  
jmonier@grand-douaisis.org



**Périne MASSEZ**  
Conseillère en Energie Partagé 1  
pmassez@grand-douaisis.org



**AZILLIS VANDENECKHOUTTE**  
Conseillère en Energie Partagé 2  
avandeneckhoutte@grand-douaisis.org



**FLORA AL SAIDIE**  
Conseillère en Energie Partagé 3  
falsaidie@grand-douaisis.org

## Extrait des statuts (article 1)

« Le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale du Douaisis a pour objet

- De diriger les études conduisant à l'élaboration, la modification ou la révision du schéma de cohérence territoriale
- D'approuver les décisions qui auront été arrêtées et ce dans les conditions fixées par l'article L 122-4 du code de l'urbanisme
- D'élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Douaisis
- D'animer la dynamique climat du Grand Douaisis,
- La conduite d'études stratégiques et prospectives sur les thèmes de l'énergie et du climat à l'échelle du territoire du SCOT grand Douaisis,
- Et d'assister, dans le cadre de conventions, les collectivités membres ou leurs communes qui en formulent la demande, dans la mise en œuvre de leurs actions énergie/climat. »

Les recettes du syndicat mixte sont issues :

- des participations des collectivités membres, pour moitié au prorata de leur population ; l'autre moitié au prorata du potentiel fiscal
- des subventions obtenues suite à des dépôts de dossiers de financement
- des contributions des communes adhérentes au Service Energie Collectivité

Le budget<sup>4</sup> du syndicat pourvoit à toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement destinées à la réalisation de son objet.



---

<sup>4</sup> Synthèse budgétaire 2019 en annexe



# CONSTRUIRE LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2040

## LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE

Au regard des actions menées sur le territoire depuis de nombreuses années en matière d'énergie-climat, les élus du Grand Douaisis ont souhaité engager le territoire dans une démarche volontaire et une ambition commune : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique, (DT3E). Cette ambition a été le fil rouge des deux démarches formant notre projet du territoire : le futur **SCoT** ainsi que le nouveau **PCAET**.

L'objectif étant de réduire les vulnérabilités de notre territoire, de le rendre plus résilient et de préparer l'adaptation du territoire au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources, cette ambition doit être diffusée dans tous les projets d'envergure menés sur le territoire.

### **Comment y participe la structure ? : la culture aménagement-climat énergie au service du territoire**

Parce que les politiques publiques d'aménagement laissent une empreinte, souvent très longue sur un territoire, une approche renouvelée de l'urbanisme avec un vrai changement de paradigme devait intervenir depuis plusieurs années.

L'acte d'aménager est devenu sur le Grand Douaisis « un acte climatique » car l'aménagement d'aujourd'hui doit être pensé à travers le prisme des sobriétés et dans la perspective de rendre le territoire plus résilient face aux effets du changement climatique.

En effet, en impactant la façon d'habiter et de travailler, de consommer et de se déplacer, l'aménagement du territoire est déterminant sur nos modes de vie et donc sur nos consommations d'énergie et l'utilisation de nos propres ressources mais également de celles dont nous sommes dépendants.

Depuis plus de 10 ans, le SCoT et le Plan Climat sont devenus pour le Grand Douaisis les bras armés de cette ambition afin que l'aménagement du territoire permettent réellement :

- Une plus grande sobriété énergétique mais également de consommation des espaces (sobriété structurelle)
- L'intégration des enjeux environnementaux et paysagers dans les projets afin de préserver nos ressources
- Une mobilité durable et décarbonée, accessible à tous
- Une meilleure conciliation des usages du territoire
- Une autonomie énergétique du territoire
- L'amélioration des conditions de vie de nos habitants
- Une plus grande résilience du territoire aux effets du changements climatiques déjà perceptibles sur le territoire

Atypique, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis est le premier SCoT en France à avoir adossé à son SCoT et ce dès 2009 une dynamique climat dont l'un des outils est le Plan Climat.

## DT3E AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Le nouveau SCoT et l'élaboration du PCAET se place au service d'une ambition partagée et transversale : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique. Les choix retenus à la fois dans le SCOT et le PCAET amorcent un virage dans la façon de concevoir le développement territorial.

Ainsi, en inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité », le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

C'est au travers d'un document appelé SCoT, pour Schéma de Cohérence Territoriale que nous répondons aux grandes questions liées à l'aménagement de notre territoire. Le SCOT est un document d'urbanisme qui doit respecter un formalisme et une procédure bien définie régit par le code de l'urbanisme. Engageant le territoire sur 20 ans, il permet de se doter de règles du jeu communes pour aménager le territoire.

Ainsi à l'horizon 2040, le SCoT détermine notamment les espaces agricoles et naturels à préserver et à valoriser et fixe les grands principes d'aménagement qui devront être décliné dans les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) et par ricochet à tous les projets d'aménagement. Mais le SCoT c'est surtout une vision de ce que veulent les élus de leur territoire sur un temps long. Il a la lourde tâche d'être à la fois cohérent et de concilier les besoins d'habitat, d'économie, d'environnement, de mobilité, etc. afin de rendre le territoire plus attractif et plus durable. L'objectif du SCoT est de rendre cohérent les politiques publiques d'aménagement à l'échelle d'un grand territoire, pour nous le Grand Douaisis qui réunit la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent et Douaisis Agglo. Il donne un cadre à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme. Il a été créé pour établir l'équilibre du territoire entre espaces ruraux et espaces urbains, entre urbanisation (artificialisation des sols), protection des paysages et espaces agricoles et naturels...

Ces règles devront être respectées dans les différents projets d'aménagement et documents d'urbanisme sur le territoire. Elles s'imposent ainsi au PLU, PLH, PDU

En inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité », le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

### Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ce changement sont au cœur des préoccupations de tous. C'est en développant une stratégie climat depuis ses débuts, que le SCOT Grand Douaisis a su installer une véritable culture aménagement-climat, reconnue au niveau national. Après un Plan Climat Territorial Volontaire, le territoire a décidé de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle des 2 collectivités membres (Douaisis Agglo et Cœur d'Ostrevent), celles-ci ayant transféré la compétence d'élaboration au syndicat mixte.

Le **PCAET** est plus qu'un outil de planification. C'est une stratégie qui doit mettre en cohérence des actions climat-air-énergie ambitieuses avec un développement générant une activité économique, une attractivité territoriale et une qualité de vie pour ses habitants.

Cet **outil stratégique et opérationnel** permet à l'ensemble des forces vives du Grand Douaisis, dont les collectivités, de s'engager dans un mouvement commun en faveur de la sobriété, de la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Le Grand Douaisis a souhaité se saisir pleinement de cette opportunité donnée par la loi et donner au PCAET 3 ambitions :

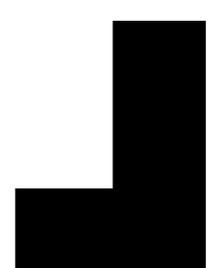
- être conforme aux obligations fixées par les lois successives en matière de transition énergétique et climatique dont la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)
- engager le territoire sur une trajectoire climat-énergie ambitieuse, innovant et intégratrice.
- rentrer en résonance avec les études territoriales ayant investi des champs novateurs (sobriétés, adaptation, santé, paysages...).



## 2019: LE PROJET DE(S) TRANSITION(S) EN ROUTE!

Le **17 décembre 2019** a marqué l'aboutissement pour les élus et toute l'équipe technique de 4 années de travail intense pour mener à bien la révision du SCoT et l'élaboration du nouveau Plan Climat afin d'adopter une nouvelle trajectoire de développement pour le Grand Douaisis.

### L'adoption du nouveau SCOT 2020-2040<sup>5</sup>



Il aura fallu 38 mois de procédure qui ont fortement mobilisés l'équipe et les élus pour aboutir à un document coconstruit et cohérent définissant la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Pour rappel, cette révision de SCoT aura nécessité 50 rencontres organisées afin de présenter un projet concerté et partagé dans les délais qui nous étaient impartis avant les nouvelles élections municipales de 2020.

Ce nouveau SCoT a pu se nourrir de toutes les réflexions/actions que nous avons engagées ensemble pour notre territoire depuis plusieurs années, que le syndicat a porté et qui font aujourd'hui notre renommée au niveau national : la dynamique climat (1° SCOT en France à adosser un Plan Climat), le Plan Paysage, le Schéma de Santé, le Contrat d'objectif sur les énergies renouvelables, la labellisation Territoire TEPCV, le projet Gare Scarpe Vauban et bientôt peut être la labellisation d'opérations bas carbone ...

Nous sommes un des rares SCoT à avoir ouvert l'aménagement à d'autres thématiques (la santé, l'énergie, le climat, le paysage). Nous avons été précurseurs et sommes suivis aujourd'hui par de nombreux acteurs. Ce SCoT est le reflet de cet engagement.

Tout cela s'est réalisé dans un contexte législatif mouvant : la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 qui prévoit d'atteindre à terme l'objectif de « zéro artificialisation nette », la loi Elan de 2018 qui renforce le rôle des SCoT dans l'aménagement des territoires et donc ses obligations, la fusion des régions, et l'élaboration du SRADDET, les dispositifs Cœur de Ville, l'ErBM, la loi sur l'énergie et le climat de 2019....

Nous avons alors abouti à un Schéma conséquent de 938 pages composé de la manière suivante :

- Le **rapport de présentation** composé de deux livres. Le premier avec le diagnostic du territoire et les enjeux qui en découlent en matière d'aménagement, justifie les choix retenus par les élus et définit les modalités d'évaluation de la mise en œuvre du document. Le second avec l'état initial de l'environnement et l'analyse des incidences du projet sur l'environnement et les mesures prises pour les éviter, les réduire ou les compenser le cas échéant ;
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** qui fixe le cap à atteindre pour le territoire en 2040. Il se présente en deux parties : la première partie générale rappelle d'où vient le territoire et où les élus souhaitent aller. La seconde partie divisée en huit chapitres thématiques (organisation territoriale, économie, commerce, habitat, mobilité, cohésion sociale, environnement et paysage) décline l'ambition en sous-objectifs.
- Le **Document d'Orientation et d'Objectifs**, document opposable aux documents d'urbanisme de rang inférieur parmi lesquels figure le Plan Local d'Urbanisme, précise pour chaque volets thématiques les règles et les principes à appliquer dans les choix d'aménagement pour atteindre les objectifs fixés.

*Pour aller plus loin : délibération n°20-2019 adoption du Schéma de Cohérence Territoriale*

*Pour aller plus loin : l'intégralité du SCOT adopté est sur le Site Internet dont le DOO et DAAC*

<https://grand-douaisis.com/wp-content/uploads/2019/12/05-doo-daac-scot.pdf>

## **La définition d'une trajectoire à 2050 et l'arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial, 1° étape 2020-2026**

L'année 2019 a été également marquée par la poursuite des travaux d'élaboration et l'arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial avec une étape importante pour le développement de notre territoire : la trajectoire neutralité carbone à l'horizon 2050.

Le PCAET arrêté et dont l'adoption doit intervenir en 2020, est la première étape majeure de cette trajectoire.

*Pour aller plus loin : délibération n°19-2019 arrêt de projet PCAET*

## La trajectoire : vers une neutralité carbone à 2050

A travers ce nouveau PCAET, une nouvelle ambition forte a été fixée : celle de faire du Douaisis un territoire sobre et neutre en carbone à l'horizon 2050. Le PCAET du Grand Douaisis poursuit ainsi désormais une trajectoire permettant au territoire d'anticiper et de réagir collectivement aux nouveaux défis auxquels il doit désormais faire face.

Cette trajectoire se décline en **3 étapes** :

1. **Engager une véritable démarche de sobriété** dans tous les domaines en réinterrogeant et en changeant progressivement les pratiques et modes de consommation
2. **Devenir un territoire à énergie positive** (en 2046) en réduisant fortement les consommations d'énergie par des actions importantes notamment en termes de sobriété et en accélérant la production d'énergies renouvelables
3. **Tendre vers la neutralité carbone** en soutenant la séquestration carbone puis la compensation carbone pour les émissions résiduelles de GES

Si à travers celle-ci une transformation profonde est appelée celle-ci est déjà engagée par tous : collectivités mais aussi habitants, entreprises...et les bénéfices sont déjà mesurables. Il s'agit seulement avec ce nouveau PCAET et cette nouvelle trajectoire d'amplifier et d'accélérer cette transformation

Pour y parvenir, plusieurs plans climat seront nécessaires.

## Le PCAET 2020-2026 arrêté

L'élaboration de ce **nouveau plan climat**, comme pour son prédécesseur, a été largement partagé et ce grâce à une mobilisation conséquente des différentes parties prenantes du territoire et une animation dynamique et originale mais adaptée au contexte territorial. Ainsi différents temps de co-construction ont eu lieu avec élus et techniciens des collectivités, partenaires, entreprises, acteurs de la société civile, citoyens...

En effet, la démarche innovante et inclusive engagée par le SM SCOT depuis plus de 10 ans en matière d'énergie climat a perduré tout au long de l'élaboration du nouveau PCAET aboutissant certes à un PCAET réglementaire mais aussi à un PCAET partagé par tous à la fois ambitieux mais aussi novateur sur plusieurs volets :

- La **sobriété** et ce sous toutes ses formes (sobriété énergétique mais aussi matérielle, structurelle, d'usage, organisationnelle et collaborative),
- L'**adaptation** au changement climatique et à la raréfaction des ressources,
- La prise en compte des enjeux liés à la **santé** environnementale
- L'amélioration de **qualité de l'air** avec une vigilance accrue que les questions de qualité de l'air intérieur et extérieure,
- Le développement des capacités de **séquestration** carbone en lien avec le nouvel objectif de neutralité carbone du PCAET.

- **Aménagement-urbanisme.** La révision concomitante du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a permis de renforcer et d'enrichir l'approche complémentaire et convergente : urbanisme-climat/énergie initiée depuis plus de 10 ans. La réalisation des orientations du SCOT permettra de réaliser de nombreux objectifs du plan climat et inversement.

Mais le présent PCAET (2020-2026) permettra de poser les bases et d'engager des actions fondatrices qui seront renforcées et amplifiées au cours des années à venir. Il permettra également d'asseoir et d'irriguer dans l'ensemble des politiques territoriales les impératifs de sobriété et de neutralité.

Celui-ci s'articule ainsi autour de **5 axes stratégiques et thématiques majeurs et d'un axe accélérateur**, « **courroie de transmission** » sans lequel les 5 autres ne peuvent se réaliser.

- **Axe 0 : L'accélérateur de(s) transition(s)** : mobiliser, communiquer et asseoir la gouvernance - Engager toutes les parties prenantes
- **Axe 1 : Consommer et produire l'énergie** de façon responsable - Une énergie économisée et issue de sources renouvelables
- **Axe 2 : Aménager** le territoire et développer les mobilités décarbonées - De nouvelles formes d'organisation territoriale pour s'adapter et faciliter des pratiques plus durables
- **Axe 3 : Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation** locales et durables - Du champ à l'assiette, des productions agricoles diversifiées et de qualité pour une consommation saine et locale
- **Axe 4 : Accompagner l'économie** territoriale vers l'exemplarité, l'économie de ressources et de déchets - Une production et une consommation sobres et circulaires
- **Axe 5 : Adapter, séquestrer et compenser** - Pour un territoire plus résilient et neutre en carbone en symbiose avec les services écosystémiques



# MISSION GARE SCARPE VAUBAN

## ETUDE DE DEFINITION GARE SCARPE VAUBAN

L'ensemble des élus, avec les intercommunalités, le SMTD et la ville centre ont confié au SCOT la mission de réaliser pour le compte du territoire une **étude de définition et de programmation de projet urbain** sur le quartier de la Gare.

L'équipe du SCoT a été accompagnée du groupement Xavier Lauzeral architecte urbaniste – Dynalogic – Ville Ouverte Programmation – OGI – MDTs.

Gare Scarpe Vauban est la clé d'entrée stratégique pour le développement du territoire. En limite Est du centre-ville le pôle gare constitue une « porte d'entrée » majeure du territoire du Grand Douaisis. Croisant des enjeux multiples, sociaux, économiques et environnementaux afférent à son aménagement, il y a lieu de s'assurer qu'il soit emblématique de celui-ci.

Les objectifs suivants ont ainsi été déterminés :

- Intensifier le Pôle Gare: 4° Gare TER de la Région
- Renforcer la multiplicité des fonctions, des services et des usages de la ville sur plus de 130 ha
- Créer un nouveau lien entre le centre et la Clochette (Unesco), améliorer les franchissements
- En faire un quartier « DT3E »: énergie, environnement, cadre de vie, numérique, adaptation aux changement climatique
- Lieu de convergences de nombreuses opérations structurantes : secteur Vauban, action cœur de ville, Gayant, Raquet, Hôtel Mirabeau, cité NPNRU (la clochette)...

La première phase de l'étude a permis de préciser les données et enjeux programmatiques, urbains, paysagers et environnementaux prévalant à l'aménagement du périmètre Gare Scarpe Vauban.

La seconde phase de l'étude a permis de définir un cadre programmatique ainsi que des principes d'aménagement relatifs à chacun des secteurs de projets identifiés.

Cette étude a été saluée par de nombreux partenaires et les résultats, qui n'ont pas pu être présentés pour l'instant, sont fortement attendus à la fois par les partenaires (Etat, ERBM, CCI, CMA...) mais également par les porteurs de projet.

En mai 2019, la dernière phase de définition des modalités pré-opérationnelles de mise en œuvre des projets a été présentée au comité de pilotage de l'étude. La mission avec le bureau d'étude a été clôturée en octobre 2019.

## UN QUARTIER D'INNOVATION TERRITORIALE

Gare Scarpe Vauban peut être le nouveau quartier impulsant la démarche DT3E du Grand Douaisis et cela à travers les actions suivantes :

1. Développer les performances de la Gare pour devenir un véritable **centre d'attractivité et qui vit**

- Lieu hybride : espaces de coworking, restauration, culture, expositions, salles de réunions, tiers-lieux
  - Activités économiques à haut potentiel (start'up, labo recherches...)
  - Devenir le Hub mobilité du douaisis avec desserte 3 principales lignes BHNS, priorité aux modes alternatifs, passerelle piétons -vélo, liaisons Nord-Sud
  - Stationnement performant : parking silo haute capacité à proximité de la gare (5 min à pied entre zone clochette et gare via la passerelle)
  - Développement offre hôtelière dont tourisme d'affaire et de formation
  - Création de nouveaux logements (collectifs, individuels)
  - Activités tertiaires, de commerces et de service
  - Tourisme (au cœur véloroutes, unesco...)
2. Etre un **quartier sobre et neutre en carbone** :
- Un projet global de **sobriété** : énergétique, foncière, d'usages (mutualisation)
  - Viser l'autonomie énergétique globale
  - quartier de **séquestration et compensation du carbone**
  - quartier d'**air de qualité** : végétation, éviter les cloisonnements...
3. Etre un **quartier d'innovation** :
- Développer des projets **d'innovation énergétique**: autonomie énergétique, énergies renouvelables locales (géothermie, PV)
  - Etre un quartier d'innovation climatique : ressource en eau, biodiversité urbaine, confort d'été, santé des usagers
  - Etre un laboratoire d'expérimentations urbaines : projets avec IMT Lille-Douai, instrumentations, liens avec CFA...
  - Développer les réseaux intelligents
  - Etre une vitrine du savoir-faire du territoire

Cette exemplarité doit s'exprimer et se combiner parfaitement selon les 3 échelles :

- Quartier GSV dans sa globalité
- Par secteurs
- A l'échelle du bâtiment ou de l'aménagement

Ce sont ainsi **13 projets** qui ont été identifiés pour cette zone :



GARE SCARPE VAUBAN // Etude de SCOT GRAND DOUAISIS // Groupement 1\_AXL

## PROJET D'AMÉNAGEMENT

### PLAN D'ENSEMBLE

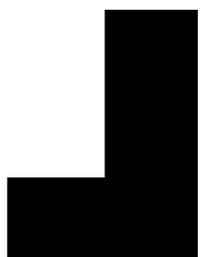
#### 1 territoire de projet- 8 secteurs (A-H)

#### 6 projets d'équipements et d'infrastructures

1. Passerelle [A]
2. Lieu hybride [B]
3. Parking silo [C]
4. Clochette Voie nouvelle et promenade [C]
5. Place Carnot et rue Clémenceau [E]
6. Boulevard de Liège [E]

#### 7 opérations d'aménagement ou de construction

7. Speedy [F]
8. Station-service [F]
9. Yvaolan Est [G]
10. Marchiennes [H]
11. Rive du Boulevard de Liège [E]
12. Pôle gare Nord [E]
13. Pôle gare Sud [D]



## GARE SCARPE VAUBAN : QUARTIER BAS CARBONE

Gare Scarpe Vauban incarne non seulement l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier (ERBM) mais également les ambitions régionales REV3. Il est inscrit dans le prochain SCoT comme Territoire de Projet

### **Lauréat de l'AMI Ademe « Quartiers à énergie positive et à faible impact carbone » 2019**

L'ADEME a lancé en mars 2019 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la mise en place d'une expérimentation autour des démarches de « Quartiers à énergie positive et à faible impact carbone ». Le SCOT a candidaté pour que le projet GSV intègre ce programme national et GSV a été retenu avec 21 autres territoires nationaux.

La mission débutera en mars 2020, est prévue pour une durée de 39 mois et comprend trois parties

- La partie 1 correspond à l'apport d'une expertise sur mesure pour chacun des 22 sites de l'AMI.
- La partie 2 consiste à identifier et à mettre en place des outils, méthodes et retours d'expérience en lien avec l'approche quartiers E+C-. Cette matière sera partagée au sein de la communauté d'expérimentation de l'AMI et de manière plus large par le biais du site internet prévu à cet effet. Sont notamment prévus :
  - un inventaire des outils existants au moment du lancement de la mission ;
  - la réalisation du bilan carbone pour chacun des 22 sites de l'expérimentation
  - des retours d'expérience pour chacun des sites;
  - l'identification au cours de la mission des nouveaux outils à inventer pour les projets de quartiers E+C-.
- La partie 3 consiste en la constitution d'une communauté d'expérimentation autour des porteurs de projets et en l'animation de cette communauté afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques, le partage des retours d'expérience, la valorisation des projets et la diffusion de ces connaissances à l'extérieur de la communauté. Une vidéo communicante sera conçue à la fin de la mission pour valoriser le travail réalisé et les projets de l'AMI.

Il est important de noter que l'AMO de l'ADEME n'a pas pour mission de se substituer à l'AMO de chaque porteur de projet, mais plutôt d'appuyer le porteur de projet et ses conseils sur les thématiques spécifiques aux approches quartiers à énergie positive et bas carbone (E+C-).

## GSV : 1° quartier bas carbone du Territoire

Dans une perspective de territoire décarboné à l'horizon 2050, le projet Gare Scarpe Vauban impulsé par le SCoT Grand Douaisis est le quartier idéal pour développer les innovations et être un laboratoire d'expérimentations urbaines autour de sa gare d'envergure régionale et nationale.

Le SCoT a pu déjà faire des préconisations sur l'aménagement du site en l'intégrant aux ambitions DT3E.

Ce quartier doit être la vitrine, le diffuseur de la politique énergie-climat du territoire comme vecteur de l'attractivité du Grand Douaisis autour de 5 thématiques principales:

- sobriété (énergétique, foncière, déplacement..),
- énergie (réseaux, production locale, autoconsommation),
- adaptation (biodiversité, îlots chaleur, eau, nature en ville...),
- urbanisme favorable à la santé,
- économie circulaire et de la fonctionnalité

### GARE SCARPE VAUBAN : L'AMBITION DT3E Pour faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique

Le « zéro carbone » au cœur des **constructions et de l'aménagement** des espaces publics pour s'inscrire dans le projet « Gare Scarpe Vauban ». Pour ce faire, les futurs projets devront relever les

**Efficacité énergétique** des bâtiments et approvisionnement en énergie propre : réduction de la demande énergétique, optimiser l'usage énergétique, utiliser au maximum les énergies renouvelables, utiliser des énergies à faible émission de carbone, et compenser les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agira d'avoir une réflexion globale sur la quantité d'énergie nécessaire aux bons fonctionnements du bâtiment et des usages (chauffage, climatisation, eau chaude, ventilation du bâtiment, service électrique...)

**Résilience et adaptation au changement climatique** : élaboration de solution innovante pour tenir compte des nouveaux aléas issus du changement climatique, notamment l'augmentation des épisodes de canicules ou de pluies intenses. Les solutions privilégiées devront être écologiques (exemple : végétalisation, gestion des eaux durables, conception modulaire...)

**Incidence positive sur la ressource en eau** : le bâtiment devra avoir été conçu pour avoir incidence positive sur la ressource en eau en terme de qualité et tendre vers la neutralité pour la quantité (réutilisation des eaux de pluies, compteurs intelligents pour inciter les consommateurs à réduire leur besoin, appareils à faible débit, réemploi des eaux usées pour de l'énergie par exemple...)

**Offrir des services à l'écosystème naturel** : participation aux objectifs de développement de la trame verte urbaine et d'adaptation au changement climatique (pollinisation, atténuation des effets d'îlot de chaleur, rafraîchissement naturel du bâtiment. La conception du bâtiment et des espaces publics aux abords peuvent également participer à l'approvisionnement alimentaire locale (ruches, arbres fruitier...)

**Gestion des matériaux durables et économie circulaire** : utilisation des bonnes pratiques à chaque étape du projet conception et phase opérationnelle (matériaux et gestion des déchets) et assurer leur réutilisation afin de les inscrire dans un cycle vertueux.

**Participer à la « séquestration carbone du quartier »** : développement de nouveaux services urbains destinés à réduire l'impact environnemental du quartier (créations de services regroupés, partagés et mutualisés à destination des travailleurs du site, des visiteurs...)

**Mobilité durable** : faciliter et encourager la marche, l'utilisation des vélos, les transports publics, les véhicules partagés ou autres à faible émissions de gaz à effet de serre (entreposage et stationnement sécurisé pour les cycles, option de partage des déplacements ou mutualisation...)

**Bâtiments inclusifs** : La conception du bâtiment et les usages qui seront définis devra tenir compte des besoins des résidents et entreprises du territoire et plus largement du bassin de vie et économique dans lequel le Grand Douaisis s'inscrit. Le bâtiment dans sa conception devra répondre aux enjeux d'ouverture du territoire et aux objectifs de cohésion sociale (accessibles par tous...)

# MISSIONS DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME

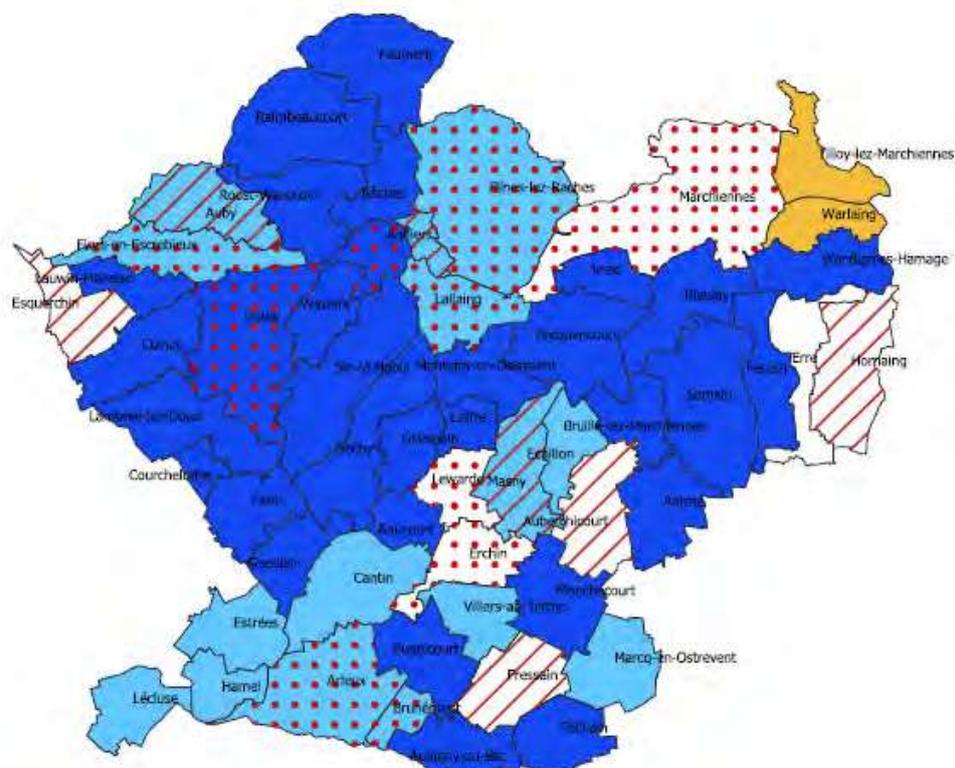
## AVIS SUR LES PLU

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT se poursuit en 2019, avec l'élaboration ou la révision de 12 documents. Au cours de l'année, trois communes ont arrêté leur document d'urbanisme et ont reçu l'avis du SCoT Grand Douaisis sur la compatibilité de leur projet avec les orientations du SCoT. L'accompagnement technique que les services du SCoT Grand Douaisis ont assuré auprès des communes a été singulier cette année. Les services du SCoT Grand Douaisis devaient en effet s'assurer à la fois de la prise en compte des objectifs et orientations du SCoT1 exécutoire, tout en veillant à la cohérence avec les choix retenus par les élus pour l'élaboration du SCoT2 dont l'approbation a eu lieu le 17 décembre 2019.

### Bilan 2019 :

- 4 Avis rendus sur des projets arrêtés de Plans Locaux d'Urbanisme : Aniche, Hornaing, Auberchicourt (2 arrêts de projet).
- 5 avis rendus sur des projets de modification de Plans Locaux d'Urbanisme : Flines-Les-Raches, Waziers, Bruilles-Les-Marchiennes, Pecquencourt et Loffre.
- 1 avis sur le Règlement Local de Publicité de Douai.

Etat des documents d'urbanisme sur le Grand Douaisis - mars 2020



procédure de révision	document d'urbanisme exécutoire
 projet arrêté	 PLU d'après SCoT 1
 révision en cours	 PLU d'avant SCoT 1
	 carte communale
	 RNU

# MISSIONS HABITAT/FONCIER

## AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le code de l'urbanisme et la jurisprudence déterminent les projets d'urbanisme devant être compatibles avec le SCoT. Il s'agit notamment des :

- projets de plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher (article L142-1 du code de l'urbanisme);
- projets réalisés sur un territoire dont le document d'urbanisme n'est pas compatible avec le SCoT, sans effet de seuil (CE. 9 mai 2005, M. Marangio, avis n° 277.280)

Les services instructeurs des communes et des EPCI délivrent les autorisations du droit des sols après avoir analysé la conformité des projets avec les règles d'urbanisme (PLU...).

Afin d'assurer la compatibilité des projets susmentionnés avec le SCoT, les services instructeurs sollicitent l'avis du Syndicat Mixte. En 2019, dans 75% des cas, la sollicitation provient des services instructeurs de Douaisis Agglo, 17% des services instructeurs de la CCCO et dans 8% des cas des services instructeurs communaux.

Au total, le SCoT Grand Douaisis a rendu en 2019, **12 avis** sur des autorisations du droit du sols, dont les conclusions sont les suivantes :

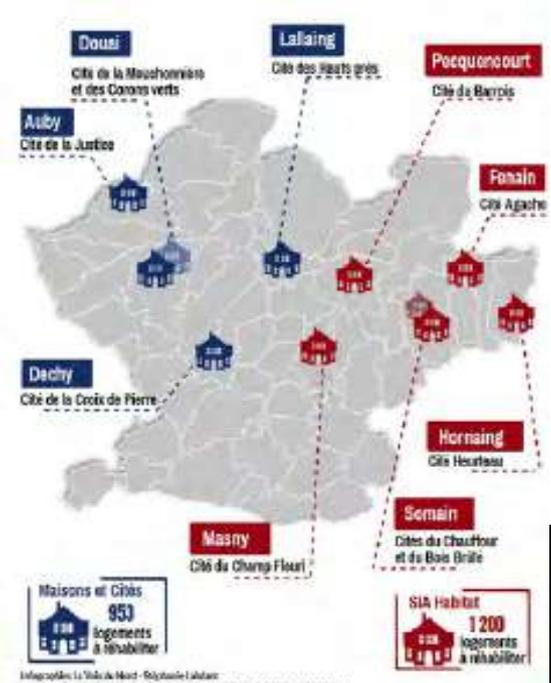
- 6 projets compatibles avec le SCoT ;
- 3 projets compatibles avec le SCoT mais pour lesquels un point d'alerte a été soulevé sur l'obligation de ne pas enclaver le quartier par la réalisation d'impasse ;
- 3 projets incompatibles avec le SCoT, dû notamment à la méconnaissance des objectifs de densité et de mixité sociale.

Ces 12 projets représentent la réalisation de 474 logements.

## ENGAGEMENT RENOUVEAU BASSIN MINIER (ERBM)

L'implantation du Louvre à Lens et l'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial, ont été les signes tangibles du changement de regard et d'approche du développement engagés depuis une quinzaine d'années sur le territoire sur l'image du bassin Minier. Le SCoT Grand Douaisis a ainsi été présent autant que possible dès la définition de la stratégie de l'Etat pour le renouveau du bassin minier et porter le message de développer une politique intégrée d'aménagement et de développement plus durable du bassin minier.

Aussi l'engagement pour le renouveau du bassin minier, qui est entrée en 2019 dans sa 3<sup>ème</sup> année de création, est une opportunité pour les projets structurants du Grand Douaisis.



Le SCoT Grand Douaisis est associé aux projets mis en œuvre sur le territoire et accompagne les porteurs de projet et les partenaires dans le but d'assurer la cohérence avec les choix retenus dans le SCoT, notamment en matière de rénovation de cités minières, de renforcement des centralités urbaines ou encore de transition énergétique et écologique.

Ainsi, l'équipe du SCoT a suivi techniquement la première opération de réhabilitation de cité minière sur le territoire, la cité Heurteau à Hornaing.

Nous participons notamment aux comités de projet et aux réunions de la délégation de l'ERBM.

La rencontre organisée à la demande du délégué interministériel Mr Neveü nous a permis de lui présenter les projets structurants portés par la structure (SCOT-PCAET-Gare Scarpe Vauban)

## OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE SOMAIN

La ville de Somain souhaite créer un observatoire partenarial de l'habitat à l'échelle de la commune. Il s'agit pour la commune d'actualiser son parc de logement et de disposer d'une connaissance fine afin des tendances du marché afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins communaux.

A cette occasion, la ville de Somain a recruté un stagiaire en 2019 pour une durée de 6 mois afin :

- De définir la méthodologie de construction et d'animation de cet observatoire,
- D'évaluer les besoins humains et matériels à mobiliser
- D'Établir les indicateurs à renseigner
- De Récolter les premières données sur les thématiques jugées comme prioritaires par le comité de pilotage partenarial.

Le SCoT Grand Douaisis a été sollicité par les services de la commune, pour apporter son expertise et ses conseils sur le process de construction de l'observatoire, les données mobilisables, les partenaires à associer... Il s'agissait notamment d'être vigilant à créer un observatoire qui réponde à la fois aux besoins de la commune et soit cohérent et complémentaire à l'observatoire de l'Habitat porté par le SCoT. Le SCoT Grand Douaisis fait partie du comité technique et est représenté au comité de pilotage. Au total, le SCoT a participé à 4 réunions de travail au cours de l'année 2019.

# MISSIONS ENVIRONNEMENT/PAYSAGES

## PLAN PAYSAGE

Le SCoT Grand Douaisis a été **lauréat de l'appel à projet Plan paysage 2015** lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette étude a permis de réaliser un travail collaboratif et partenarial de 4 ans associant l'ensemble des élus et des partenaires (communes, Douaisis Agglo, CCCO, PNR Scarpe Escaut, la Mission Bassin Minier, le CAUE, le Parc Naturel Scarpe Escaut, l'Etat...).

Ce travail a été l'occasion :

- D'appréhender l'évolution et la transformation des paysages,
- De définir des ambitions paysagères vers lesquelles le territoire doit tendre,
- D'établir un programme d'action contribuant à atteindre les objectifs fixés.

Ces travaux concomitants à la révision du SCoT ont notamment permis d'alimenter l'écriture de ce dernier en donnant une place forte au paysage naturel et urbain dans l'ensemble des politiques d'aménagement en lui consacrant un volet thématique spécifique.

Cette démarche inédite en France a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires. Le SCoT Grand Douaisis a été sollicité à trois reprises au cours de l'année pour intervenir dans des séminaires et présenter cette expérience (méthodologie de travail, les rendus et l'interaction entre le SCoT/Plan Paysage) :

- Intervention lors d'un webinar organisé par territoires conseil le 16/10,
- Intervention lors d'un séminaire de la DREAL le 25/11,
- demande d'intervention lors d'un séminaire de la DDTM Nord le 10/12 (reportée en 2020)

Une fois de plus les partenaires reconnaissent à la fois le caractère innovant et l'ambition que portent les élus du Grand Douaisis.

Les résultats de cette étude ont été validés par le comité partenarial du 10 octobre 2019 et les conclusions actées par le comité syndical du 06 décembre 2019.

## SUIVI DES SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) fixe les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire cohérent en matière de gestion de l'eau, se rapprochant du bassin versant.

Le territoire du Grand Douaisis est couvert par 4 SAGE. Pour trois d'entre eux, les démarches d'élaboration et de révision étaient concomitantes à la révision générale du SCoT, nécessitant une collaboration étroite entre les structures pour garantir la cohérence des objectifs et orientations du SCoT avec celles des SAGE(s).

A ce titre, le SCoT Grand Douaisis fait partie de la liste des personnes publiques associées à l'élaboration ou la révision des SAGES. Il doit, à l'issue de l'arrêt de projet du SAGE, émettre un avis et se mettre en compatibilité, le cas échéant, avec celui-ci à l'issue de son approbation :

- **SAGE Scarpe Aval** : avis favorable sur le projet arrêté
- **SAGE Sensée** : 2 participations en 2019. (Document approuvé le 21/02/2020)
- **SAGE Marque-Deûle** : 1 participation du SCoT Grand Douaisis à une réunion en 2019. (Document approuvé le 09/03/2020 )
- **SAGE Scarpe Amont** : 1 participation à une réunion en 2019. Document en cours d'élaboration (rédaction des stratégies et scénarios alternatifs)

# MISSIONS CLIMAT

Le pôle climat (pour l'instant constitué d'une seule personne) a eu une année 2019 très conséquente à gérer.

Par ailleurs l'élaboration du Plan Climat (cf ci-dessus), du fait de notre expérience de 10 ans de mise en œuvre et de l'ambition de neutralité carbone à 2050 a amené à un travail conséquent de rédactions/reformulations/réorganisations importantes du document.

Malgré ces conditions, le pôle a su relever le défi d'arrêter le projet de Plan Climat Air Energie Territorial en décembre 2019 et a même su investiguer et approfondir 3 champs d'interventions novateurs :

- La mise en récit énergie/climat du territoire
- Les sobriétés avec la mission de recherche/action avec Virage Energie
- Les entreprises et le climat.

## LA MISE EN RECIT ENERGIE/CLIMAT DU TERRITOIRE

Afin de faciliter l'appropriation du PCAET et de ses ambitions de sobriété énergétique et de neutralité carbone par les habitants et l'ensemble des acteurs du Grand Douaisis, une **mise en récit rétrospective et prospective de l'histoire du territoire** a été réalisée par l'association Virage Energie.

Celle-ci s'est basée sur :

- une recherche documentaire et bibliographique précise
- 13 entretiens (février-avril 2019) avec des acteurs clés du territoire sur l'histoire mais aussi la vision du Grand Douaisis à 2050 : À quoi ressemblerait un Grand Douaisis neutre et sobre en carbone ? Quelle histoire écrire ensemble pour le futur du Grand Douaisis ? Quelles actions menées pour limiter les impacts du dérèglement climatique sur le territoire ?
- deux ateliers de prospective « Douaisis 2050 : vers un territoire sobre et neutre en carbone » (mars 2019) auxquels ont participé l'équipe technique du SM SCOT et les partenaires institutionnels et socio-économiques du territoire.

Si les recherches, entretiens et rendus de la mise en récit passé a permis de recontextualiser le Plan Climat en l'ancrant davantage dans son histoire et son passé « énergétique », les groupes de travail menés pour la mise en récit prospective ont permis d'alimenter et de faciliter l'appropriation de la trajectoire neutralité carbone.

En effet, en construisant et en racontant ensemble une histoire réaliste, réalisable ils ont montré l'engagement, le chemin vers les transitions mais ont surtout donné envie de participer et de s'engager

## LES SOBRIETES : L'ETAPE FONDATRICE DE LA NOUVELLE TRAJECTOIRE CLIMAT

Si notre territoire est déjà engagé sur la voie de la sobriété depuis plusieurs années notamment à travers notre premier SCoT et Plan Climat volontaire, dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le SCOT du Grand Douaisis a souhaité renforcer et compléter son volet sobriété.

En effet, les politiques de sobriété accélèrent la transition d'un territoire en permettant de réinterroger nos besoins individuels et collectifs en matière d'énergie, de production agricole, d'alimentation, de mobilité, d'habitat, d'aménagement du territoire... Et en favorisant les évolutions de comportements, de modes de vie et d'organisation collective, la sobriété permet à l'ensemble du territoire de faire des économies d'énergie et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce faire, un partenariat a été engagé fin 2017 avec l'association Virage Énergie afin de réaliser, dans le cadre de l'élaboration du PCAET, une feuille de route et un plan d'action territorial de sobriété, qui constitue le prérequis indispensable à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone.

Ce partenariat de recherche-action initié entre Virage Énergie et le Grand Douaisis constitue aujourd'hui un exercice inédit en France tant sur la forme que sur le fond. Jamais ce sujet n'a été autant investi sur un territoire et ce à la fois dans une approche globale mais aussi proactive et pragmatique.

En effet, peu de territoires, se sont autant interrogés et investis sur le volet de la sobriété, tout en le développant et en l'enrichissant. Le SCOT Grand Douaisis n'aborde pas la sobriété que sur sa dimension énergétique mais de manière beaucoup plus large afin d'embrasser toutes les préoccupations sociales, sociétales, économiques et écologiques auxquelles le territoire doit faire face. Ainsi, pour accroître sa résilience et sa robustesse et démultiplier les co-bénéfices, le territoire prend aussi bien en compte la sobriété énergétique que la sobriété matérielle, structurelle (en lien avec le SCOT), d'usage, organisationnelle ou encore de sobriété conviviale.

Cette recherche-action innovante, menée dans le cadre de l'élaboration du PCAET a permis de franchir un premier stade de sensibilisation et d'acculturation à la notion de sobriété des différents acteurs du territoire ; élus et techniciens mais aussi acteurs sociaux et économiques et habitants via :

- des ateliers participatifs
- la réalisation d'outils ludiques et pédagogiques
- jeu de plateau : « Mes politiques publiques et la sobriété » à destination des communes
- jeu de société « Vers un territoire sobre et neutre en carbone en 2050 » à destination des habitants du territoire en vue de faire connaître le Plan Climat et notamment ses ambitions et actions en matière de sobriété – en cours de réalisation
- l'organisation d'une balade urbaine sur le thème de l'énergie et du climat
- la rédaction du volet sobriété du PCAET
- l'élaboration d'une mise en récit (passé et prospective) du Grand Douaisis par le prisme énergétique et climatique afin de faciliter l'appropriation du nouveau Plan Climat

Preuve de l'originalité de ce partenariat, le SCOT du Grand Douaisis et Virage Énergie ont été sollicités à plusieurs reprises par des institutions (ADEME régionale et nationale, CLER-Réseau pour la transition énergétique, Assises européennes de la transition énergétique, Assises de l'économie circulaire, groupe de travail régional sur la mise en récit...) pour présenter les travaux menés conjointement sur les politiques territoriales de sobriété.

Si ce travail a permis de poser les bases en acculturant progressivement les différents publics, notamment les élus, tout en formalisant dans le cadre du PCAET cette nouvelle ambition ; être un territoire sobre, ce travail nécessite aujourd'hui de se poursuivre et d'entrer dans une nouvelle phase encore plus pro active : celle de l'action et du réel changement de comportement. Auprès des communes mais aussi des acteurs socio-économiques et du grand public (scolaires, familles) afin d'engager concrètement le territoire dans la sobriété.

## LES ENTREPRISES ET LE CLIMAT

### Stage sur la mobilisation des entreprises et les nouveaux modèles économiques

Dans le cadre de la dynamique climat et de sa nouvelle ambition : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique (DT3E), le SCOT Grand Douaisis a souhaité travailler plus amplement avec les entreprises et a recruté un stagiaire pendant 6 mois

Ce stage a permis :

- D'accompagner et de suivre des démarches d'entreprises et du monde universitaire et de la recherche (université d'Artois et IMT Lille Douai) en faveur de la transition
- Révéler les opportunités offertes par les nouveaux modèles économiques

### 1ère rencontre Entreprises et Climat

A l'issue de ce travail un temps fort sous la forme d'une table ronde a été organisé en septembre 2019. Cette première a permis :

- De mobiliser 28 entreprises dont certaines ont pu témoigner de leurs bonnes pratiques
- De lancer officiellement la dynamique DT3E auprès des entreprises du Grand Douaisis
- D'initier des opportunités de coopération entre le SCOT, les entreprises et les partenaires invités
- Aux entreprises présentes d'échanger avec la CCI, le Réseau Alliance et le Club Noé : structures d'accompagnement pour la mise en œuvre de leur projet

## DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Le comité de pilotage du **Contrat d'Objectif Territorial climat 2016-2018** s'est réuni le 2 octobre 2019 pour faire le bilan de cette contractualisation avec l'Ademe durant ces trois années et les perspectives de la Dynamique Climat.

Cette contractualisation a permis à la structure de recevoir un important soutien financier de l'Ademe (450 000€) lui permettant de cofinancer à la fois du fonctionnement (ingénierie, communication...) mais surtout des missions d'étude et d'animation.

Pour rappel, les actions majeures cofinancées dans le cadre du COT sont les suivantes :

- Nouvelle stratégie de communication
- Défi familles à Energie Partagée 1 et 2
- Entreprises et climat
- Etude gisement bois-énergie
- Etude prospective d'adaptation
- Stratégie territoriale de sobriété

La Dynamique Climat engagée sur le territoire et animée par le SCoT a ainsi permis de réaliser (voire largement dépasser pour certains) les objectifs qui lui était assignés.

Le partenariat avec les différentes structures du territoire, les acteurs privés comme publics, les institutionnels....se confirme et se conforte, ancrant une mobilisation territoriale qui devra relever les enjeux de ces prochaines années.

La poursuite du partenariat technique et financier avec l'Ademe et la Région a été sollicité pour 2020-2022.

## MISSIONS COMMERCE

### AUTORISATIONS COMMERCIALES

La Commission départementale d'aménagement commercial (**CDAC**) est une instance sollicitée pour se prononcer sur les projets soumis à autorisations d'exploitation commerciale (article L782-1 et L 752-4 du Code du Commerce). Pour rappel, il s'agit principalement :

- des projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente
- dans les communes de moins de 20 000 habitants, des permis de construire d'équipements commerciaux d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000m<sup>2</sup>, après saisine de ladite CDAC par le maire de la commune concernée, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme (le SM SCoT)

La CDAC est instituée par un arrêté préfectoral qui établit notamment la liste des membres permanents de la CDAC composée des personnalités qualifiées et des représentants des élus au niveau départemental. Outre les 7 membres permanents (dont le SCoT), la CDAC est composée depuis la loi ELAN de 7 personnalités qualifiées (Chambres consulaires...). Les membres permanents, prennent part au vote concernant l'avis émis par la CDAC.

En 2019, le SCoT Grand Douaisis a procédé à **5 analyses de projets** portés devant la CDAC (*Le projet de Carrefour Sin-Le-Noble a été présenté à deux reprises en CDAC*) et a rendu 2 avis favorables sur des permis de construire à vocation commerciale.

### AMENAGEMENT COMMERCIAL

Au-delà de la délivrance d'avis sur les autorisations commerciales, le SCoT Grand Douaisis est le garant de la cohérence de l'aménagement commercial sur le Grand Douaisis. Le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial élaboré concomitamment à la révision du SCoT et intégré à celui-ci en est le témoin. Il sert de cadre au développement de l'offre commerciale sur le Grand Douaisis.

Le SCoT Grand Douaisis assure également une mission de conseil et d'accompagnement aux communes qui le sollicite sur la problématique commerciale. A ce titre, les techniciens ont présenté dans deux communes du Grand Douaisis l'étude et les conclusions de l'Enquête Ménage Déplacement réalisée en 2015 (Somain et Auberchicourt).

## SUIVI DES PROJETS REDYNAMISATION CENTRE-VILLE

### Action Cœur de Ville - Douai

Le SCoT Grand Douaisis est un partenaire privilégié et signataire de la convention cadre du projet Action Cœur de Ville porté par la ville de Douai qui en a été lauréate et participe à ce titre à l'ensemble des comités techniques et comités de pilotage organisés. Ainsi, le SCoT Grand Douaisis a participé aux 6 réunions présentant l'état d'avancement des projets engagés par le plan d'action et à deux réunions bilatérales avec la ville Douai pour assurer l'articulation et la cohérence des démarches avec le SCoT en cours de révision.

### Action redynamisation centre-ville - Somain

Le projet de "Somain cœur de ville - ville de cœur" vise le regain d'attractivité résidentielle, économique et commerciale du cœur de ville à travers l'amélioration de son cadre de vie, de son accessibilité et de sa redynamisation. Pour cette ambition, la ville de Somain a été retenue dans le cadre de l'appel à projets de la Région des Hauts-de-France pour la revitalisation de centres-villes. Le SCoT Grand Douaisis, en tant que partenaire, est associé aux réflexions et aux projets afin d'apporter conseils et expertises, notamment dans les champs du commerce, du logement et de la prospective énergétique et garantir la cohérence avec le projet de territoire défini dans le SCoT.

## MISSIONS SANTE

Le **Schéma de Santé** élaboré en 2018 a permis de construire une gouvernance unique associant les acteurs de la santé du Grand Douaisis et les élus locaux en vue de construire une stratégie permettant d'améliorer l'état de santé de la population, de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé et d'améliorer l'accès aux soins pour faciliter le parcours de santé pour les habitants. L'objectif est désormais de développer une réelle **culture de l'urbanisme favorable à la santé** sur le territoire du Grand Douaisis.

L'étude terminée, le SCoT Grand Douaisis assure l'animation technique de ce schéma et est identifié auprès des partenaires et des territoires comme un référent :

- Les praticiens de l'hôpital de Douai ont été associés étroitement à l'élaboration du schéma de santé. La structure est identifiée auprès d'eux comme des interlocuteurs privilégiés pour la construction d'un urbanisme favorable à la santé. Aussi, le SCoT Grand Douaisis a apporté son expertise, notamment en matière de données, auprès d'un doctorant en médecine du Centre Hospitalier de Douai, Augustin Decroix, qui a réalisé une **thèse** sur les « *Enfants pris en charge pour crise d'asthme au Service d'Accueil des Urgences Pédiatriques du Centre Hospitalier de Douai. Approche populationnelle* ».
- Le SCoT Grand Douaisis a pu présenter l'étude Schéma de Santé et sa démarche lors d'un **séminaire « Santé et Planification »** organisé par l'ARS et l'ADEME Ile de France à Paris qui souhaitent développer et renforcer les liens entre santé et urbanisme.
- Le SCoT Grand Douaisis a accompagné techniquement le **Pôle Métropolitain Artois Douaisis** dans le cadre de l'étude lancée sur l'élaboration d'un diagnostic et la formulation de propositions concernant l'offre de soins sur son territoire. L'accompagnement a consisté notamment à identifier les acteurs de la santé pouvant être mobilisés et à des conseils pour l'élaboration des pièces de marchés publics (contenu...).

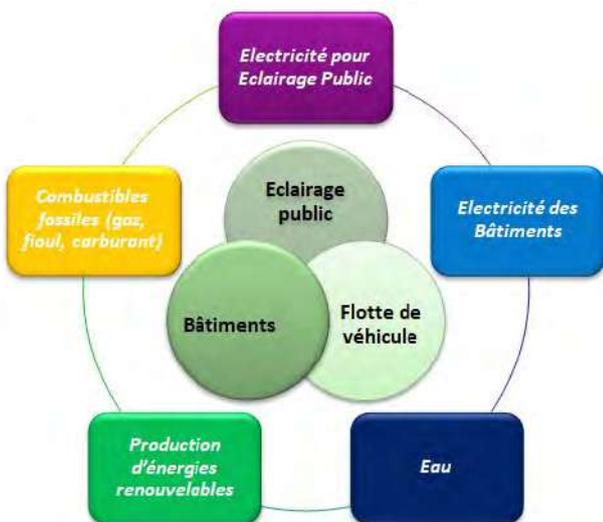
# MISSION ENERGIE

## SERVICE ENERGIE COLLECTIVITE

En 2019, le dispositif de "Service Energie Collectivités" est dans sa 2ème année de conventionnement avec les 34 communes adhérentes. Il s'agit de la 3ème qui court jusqu'au 31 Décembre 2020.

Pour rappel, ce dispositif à destination des communes du Douaisis est une **ingénierie territoriale** permettant la mutualisation d'un technicien "Energie" pour les communes adhérentes<sup>6</sup>.

Il s'agit d'un accompagnement à 3 niveaux allant de la réalisation du bilan de consommation énergétique à l'accompagnement sur la mise en place d'une stratégie patrimoniale de rénovation ambitieuse de son patrimoine public, en passant par le développement des énergies renouvelables et de récupération.



<sup>6</sup> En annexe : Liste des communes adhérentes au SEC (période 2018-2020)

L'année a été marquée par le départ d'Alexis WAGON et l'arrivée de Flora AL SAÏDIE au sein du pôle "Energie" en Septembre 2019. Le "portefeuille" de communes de chaque CEP n'a pas été modifié et Flora AL SAÏDIE a repris les communes suivies préalablement par Alexis WAGON.

Les autres faits marquants concernant les missions en 2019 sont les suivants :

- **27 bilans énergétiques** ont été réalisés.
- Plusieurs **interventions sur site** ont participé aux actions de sobriété et de maîtrise des consommations énergétiques du patrimoine communal
- **Nombreux suivis de chantiers** en cours et évaluation des nouvelles installations : projet médiathèque à Cuincy (géothermie), chaufferie biomasse centralisée à Vred, installation photovoltaïque en autoconsommation à Montigny en Ostrevent et la réalisation de la pico-centrale hydroélectrique de l'ancien moulin de Goeulzin.
- **Suivi du projet de massification** de la rénovation énergétique du patrimoine communal de la commune de Lambres Lez Douai avec la réalisation d'une étude de faisabilité et le lancement d'une mission d'AMO pour la mise en place d'un Marche Public Global de Performance Energétique à l'échelle de tout son patrimoine bâti. L'ADEME, La Région et la Caisse des Dépôts sont partenaires de la commune dans cette démarche innovante.

### Publication « les chiffres clé de l'énergie 2019-2020 »

Suite à notre participation aux Assises Européennes de la Transition Energétique de Dunkerque en Janvier 2019, nous avons capitalisé sur les retours d'expérience d'autres territoires avec notamment la réalisation d'une publication ayant attiré aux chiffres clés de l'énergie d'un territoire.

Après plusieurs années d'exercice du SEC, il était intéressant d'analyser les données énergétiques de notre territoire est d'en faire un outil simple et pédagogique pouvant aider les élus et les techniciens à mieux appréhender leur comportement énergétique.

Cet outil, sous la forme d'une publication, a repris les consommations énergétiques de l'année 2017 des 34 communes adhérentes au SEC. Cela permet à chaque collectivité, qu'elle soit adhérente ou non au SEC, de se positionner par rapport au territoire du Grand Douaisis et au territoire national en termes de consommations énergétiques sur les différents postes (éclairage public, bâtiment) et d'émission de gaz à effet de serre. Cette publication apporte aussi quelques bonnes pratiques de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables issues de collectivités du Grand Douaisis.



## LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

### Le Contrat d'Objectif Territorial des Energies Renouvelables signé!

En 2019, le SCoT Grand Douaisis a été le 1<sup>er</sup> territoire en Région Hauts de France à signer un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables thermiques et électriques.

Ce **COT EnR « mixte »** (thermique/électrique) est également une première au niveau national où les autres régions n'ont accès qu'au volet thermique avec leur Direction Régional ADEME respective.

Ce contrat engage le territoire à réaliser **16 projets de chaleur renouvelable et 18 projets d'électricité renouvelable d'ici 3 ans**.

Ces 34 projets sont issus d'un appel à manifestation d'intérêt réalisé en 2018 lors de la réalisation de l'étude de préfiguration des EnR&R préalable à ce COT.

L'ADEME et la Région) accompagne également le SCOT pour cofinancer la mission d'animation du COT EnR (suivi des projets, accompagnements élaboration et mise en œuvre, recherche de nouveaux partenariats, recherche de projets privés...).

La promotion du COT EnR est continue et la liste peut s'étoffer.

Notre animation consiste à :

- Rencontrer les porteurs de projet potentiel (publics et privés – hors résidentiel)
- Organiser des réunions d'informations par public cible (collectivités, bailleurs, industriels...)
- Associer les animateurs thématiques EnR (le CD2e pour le volet « solaire », UniLasalle pour le volet « géothermie » et le PNR Scarpe Escaut pour le volet « bois énergie »).
- Créer des outils de sensibilisation et de communication.
- Assurer la lisibilité des aides techniques et financières pour la mise en œuvre de projets d'EnR thermiques et électriques.

**Un rapport d'activité dédié au suivi de ce COT a été réalisé fin 2019** qui présente l'état d'avancement et les réalisations des projets inscrits dans ce contrat. Ce rapport d'activité est disponible sur demande. Ce contrat vit et évolue : en 2019, grâce aux travaux d'animation et d'accompagnement, le nombre de projets a augmenté et est passé de 34 initialement à 46 à fin 2019.

Afin de garantir l'atteinte des objectifs de ce contrat unique, le pôle Energie du SCoT Grand Douaisis a développé en interne un panel d'outil qu'il mobilise pour faciliter la prise de décision des potentiels porteurs de projet.

### Les outils développés par le SCOT pour l'aide à la décision

#### *DiAPV collectif*

Suite au déploiement de la 1<sup>ère</sup> version de l'outil DiAPV (Diagnostic en Autoconsommation PhotoVoltaïque) en 2018 et de son succès, et suite aux évolutions réglementaires sur le développement de l'autoconsommation collective (élargissement du périmètre des opérations), une nouvelle version de l'outil DiAPV a été développée et mise en place en 2019. Cet outil permet désormais d'étudier la faisabilité technico-économique d'une opération d'autoconsommation collective. Il est possible d'étudier 5 sites consommateurs différents avec 5 sites producteurs différents.

Il s'agit ici d'un véritable outil de prédimensionnement afin de faciliter l'émergence d'opération d'autoconsommation collective. Cet outil est d'ailleurs cité en exemple par les services instructeurs de la Région qui se basent sur les résultats de cet outil pour instruire les dossiers de subvention FRATRI liés au COT EnR.

Le site d'implantation

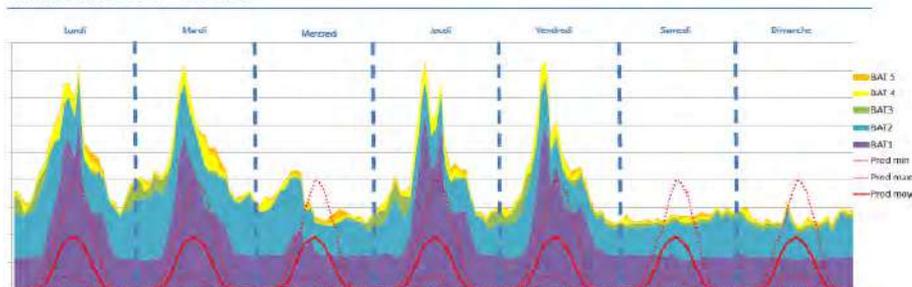


Emplacement du futur préau

Projet de préau photovoltaïque à l'arrière du Bâtiment RESTAURANT SCOLAIRE/SALLE DES FÊTES

NOM DU SITE	RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE DES FÊTES
ADRESSE	1
USAGE	SCOLAIRE/SOCCO-CULTUREL
ORIENTATION	SUD / INCLINAISON 10°
PUISSANCE INSTALLEE	AU MINIMUM 21 kWc > 135M²
TECHNOLOGIE	MONO OU POLY -CRISTALLIN
TYPE D'AUTOCONSOMMATION	COLLECTIVE AVEC REPARTITION AU PRO RATA DE CONSOMMATION
TYPE DE REPARTITION DE LA PRODUCTION	AU PRO RATA DE CONSOMMATION
DESTINATION DU SURPLUS	REVENTE

Simulation DiAPV - 21 kWc



Simulation Autoconsommation collective avec revente du surplus			
Charge de référence	Revenu/Mois		
Régimes	Quartier habités		
Localité	CD 59630COTY Cambrai		
Configuration de l'installation			
Surface	135	par M²: restaurant scolaire/salle des fêtes	
Technologie	mono-cristalline		
Type de pose	140		
Surface de l'installation	135		
Orientation	10		
Inclinaison	10		
Autoconsommation collective			
Production P <sub>max</sub>	kWh	26,209	
Surplus P <sub>max</sub>	kWh	827	
Taux d'autoconsommation	%	97%	
Taux d'autoproduction	%	12%	
Configuration de l'étude			
<b>PERTINENT</b>			

Caractéristiques des consommateurs			
Consommateur 1	Site	Restaurant scolaire	
	Consommation cible	kWh	3800
	Puissance de consommation	kW	57%
	Production d'offre	kWh	14048
Consommateur 2	Site	Maison de Quartier - Club de tennis	
	Consommation cible	kWh	15277
	Puissance de consommation	kW	47%
	Production d'offre	kWh	848
Consommateur 3	Site	École primaire	
	Consommation cible	kWh	1302
	Puissance de consommation	kW	0%
	Production d'offre	kWh	79
Consommateur 4	Site	École Maternelle	
	Consommation cible	kWh	1200
	Puissance de consommation	kW	0%
	Production d'offre	kWh	144
Consommateur 5	Site	Club des Jeunes/ Ecole de musique	
	Consommation cible	kWh	1220
	Puissance de consommation	kW	2%
	Production d'offre	kWh	20

Cet outil a d'ailleurs été partagé lors d'une plénière aux Assises Européennes de la Transition Energétique de Dunkerque en Janvier 2019 avec d'autres acteurs du territoire comme ENEDIS ou encore la Métropole Européenne de Lille.

*Cartographie des potentiels EnR*

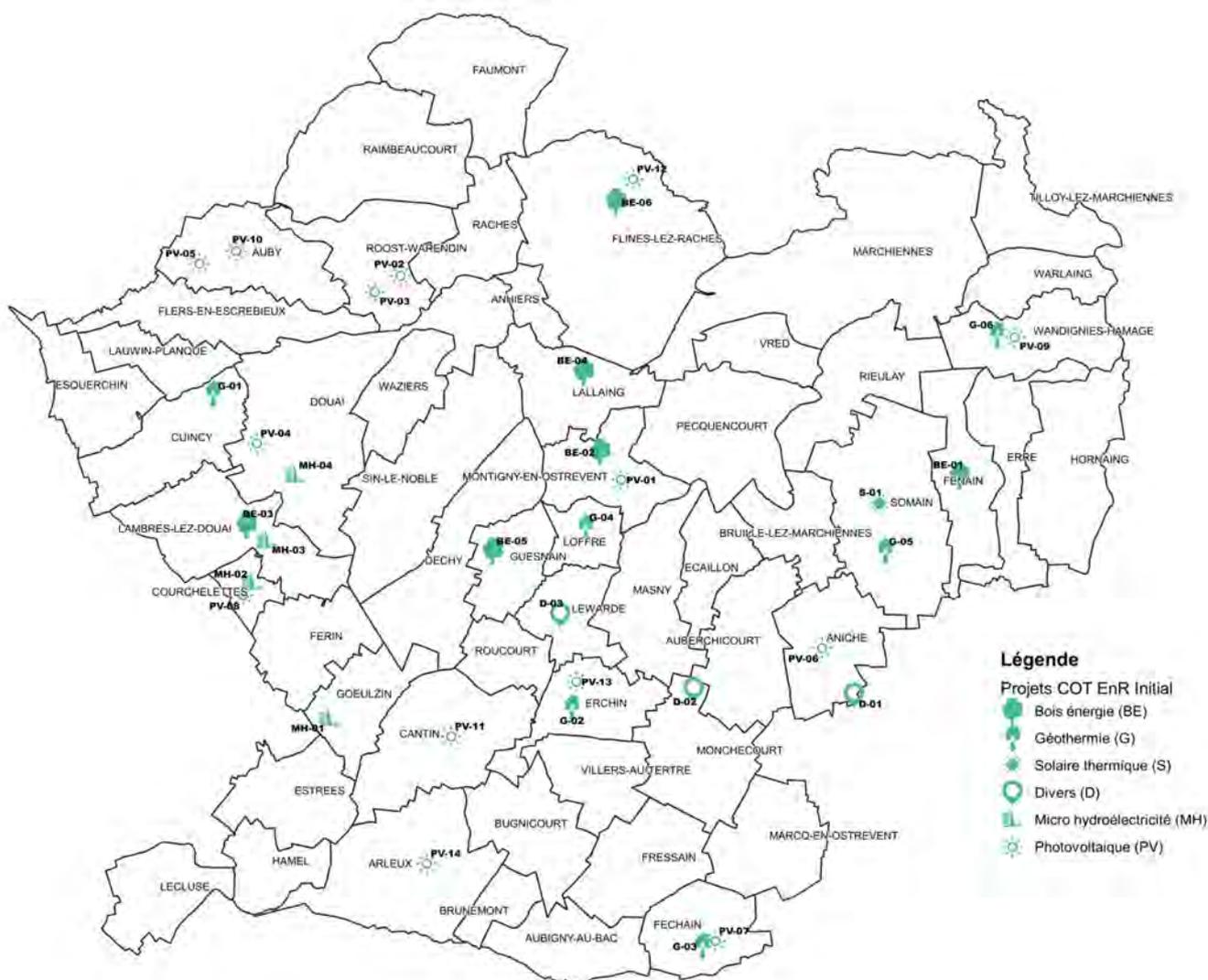
Grâce à l'ensemble des données disponibles suite aux différents travaux réalisés lors de l'étude de préfiguration des EnR&R, il est désormais possible d'établir des cartographies du potentiel de chaque EnR sur l'ensemble du territoire.

Lors d'une réflexion d'opération à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'une parcelle, il est possible de savoir quelles sont les énergies renouvelables à mobiliser et d'estimer le productible.

Les données disponibles concernent :

- Le grand éolien.
- Le solaire.
- La micro hydraulique.
- La géothermie.
- Le biogaz.
- Le bois énergie.
- La récupération de chaleur sur eaux usées.
- La récupération de chaleur fatale.





■ Cartographie des projets inscrits dans le COT EnR du SCoT du Grand Douaisis (état initial – fin 2018)

### *Pertinence géothermie*

Deux agents du pôle énergie ont participé à une formation sur la géothermie et sont devenus « **ambassadeur** » de la **géothermie** sur le territoire du Grand Douaisis.

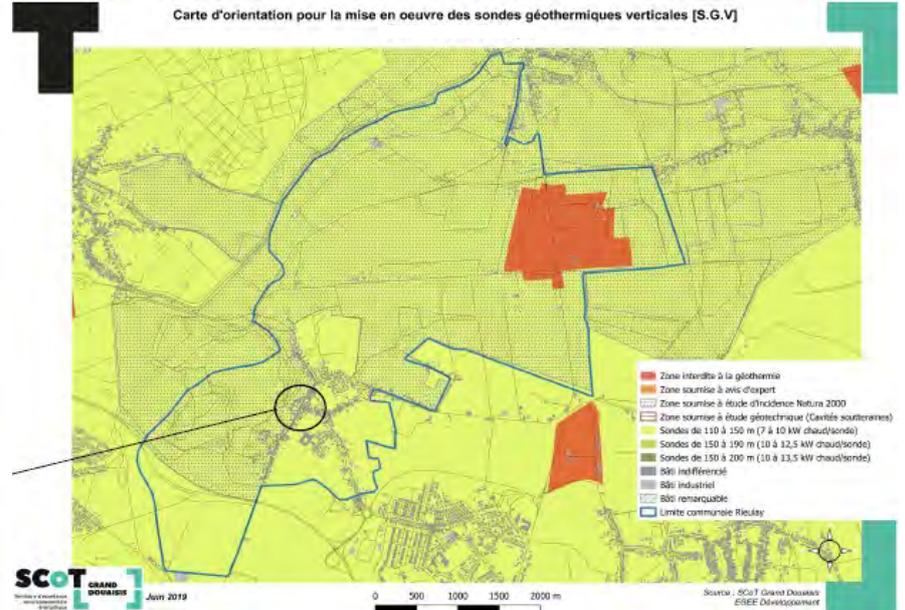
A ce titre, comme on le fait pour le photovoltaïque, il est désormais possible de réaliser des études de pertinence pour des installations géothermiques. La géothermie étant notre plus grand potentiel d'énergie renouvelable, il était nécessaire de monter en compétence en interne sur cette thématique. Cette étude de pertinence reste un outil d'aide à la décision et est un préalable à une étude de faisabilité nécessaire et indispensable pour le déploiement d'un tel projet.

### 3.1.3. Espace disponible pour les forages

Techniquement, les forages sont espacés de 10 m les uns des autres et doivent se situer à 5 mètres des limites de propriété. Ces forages peuvent être recouvert d'herbe ou d'une cour de récréation.



**A RETENIR :**  
Il existe un potentiel de géothermie sur sondes pour ce site. La conductivité thermique du sous-sol et l'espace disponible paraissent suffisants ; il faudra néanmoins confirmer lors l'étude de faisabilité.



➡ Extrait d'une étude de pertinence réalisée par le pôle Energie

## Des Projets énergies renouvelables publics ET privés

Grâce aux outils disponibles, à la technicité des agents et aux travaux d'animation, d'information et de sensibilisation réalisés depuis maintenant plusieurs années, une véritable dynamique s'est mise en place. En 2019, le nombre de projet s'est fortement accéléré avec, à chaque fois, un accompagnement plus ou moins important de la part du SCoT du Grand Douaisis. La diversification des porteurs de projet s'est également confirmée avec le secteur privé (agriculteur, industrie) et public (hors commune)

## Le développement des partenariats pour faciliter les projets Energie

### Convention de transition énergétique avec ENEDIS

Dans le cadre de la « Dynamique climat », Stéphane Ledez, Directeur Territorial d'Enedis et Lionel Courdavault, Président du SCoT, ont signé une convention de partenariat ayant pour objet la transition énergétique. Cette convention a pour but de faciliter l'accès aux données et de favoriser le développement des projets locaux d'énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et l'évolution des modes de consommation. Enedis met ainsi à disposition du SCoT des données énergétiques très précises permettant de réaliser les projets.

# LE SCoT ...ET VOUS : COMMUNICATION

Les actions de communication sont restées très importantes cette année afin d'accompagner l'adoption de notre projet de territoire et de capitaliser nos études :

- Répondre aux **besoins des procédures de révision du SCoT et d'élaboration du PCAET** afin d'assurer une réelle et effective communication et concertation vers le grand public et une appropriation des enjeux.
- Développer les **actions de la dynamique climat** suite aux conclusions de la stratégie de communication sur les réseaux sociaux
- Renforcer le rôle du SCoT en tant que **centre de ressources et d'outil de promotion des actions du territoire** ;

Plusieurs actions ont ainsi été réalisées en 2019

## UN NOUVEAU SITE INTERNET

[www.grand-douaisis.com](http://www.grand-douaisis.com)

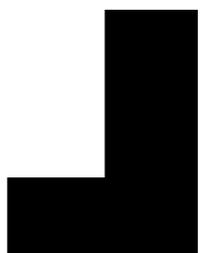
2019 a été marquée par la mise en ligne de notre nouveau site internet. Le SCoT avait 2 sites l'un dédié aux activités d'urbanisme et l'autre devait être support de la dynamique climat. Il fallait pour plus de lisibilité n'en faire qu'un et rendre dynamique et actualiser notre communication digitale devenue obsolète, peu claire et difficilement administrable.

Aujourd'hui suite au travail conséquent de refonte de notre stratégie de communication avec un nouveau logo, la clarification de l'émetteur, il ne restait plus que notre site internet à revoir afin d'harmoniser notre discours et le rendre plus audacieux et attrayant à l'image de notre structure.

Il a pour ambition de nous rendre plus visible et de mieux communiquer sur nos activités. Pour cela, il se compose d'une partie actualités et de la présentation de nos différents travaux : à la fois nos deux documents fondateurs ; SCoT et Plan Climat et nos différentes études.

Une partie est dédiée au SCoT en tant que structure et une grande part est faite à notre centre de ressources où l'on retrouve toutes nos publications Observatoires, fiches outil et l'intégralité ou presque de nos études. Ils sont classés par genre et par thème et un champ de recherche est actif en haut de la page.

*Cette partie sera à moyen terme personnalisable avec un mot de passe notamment pour les communes SEC qui pourront y retrouver leurs données.*



## LE SCOT SUR LES RESEAUX

Le Scot Grand Douaisis a aussi élargi son territoire de communication par une présence plus professionnelle et récurrente sur les réseaux sociaux grâce à l'écriture d'une stratégie sociale média. Nous avons créé une cohérence de notre discours au fil des prises de paroles on et offlines.

Le SCoT Grand Douaisis est doté d'une page **Facebook**, d'une page « entreprise » **LinkedIn** et d'une page vitrine **LinkedIn** « **Gare Scarpe Vauban** » et d'un compte **Twitter (@SCoTGrandDouais)**. Chacun de ses réseaux sociaux ayant sa ou ses propres cibles. Après leur refonte totale durant l'année 2018 et qui a pris fin au début de 2019, le SCoT Grand Douaisis s'est trouvé une nouvelle audience.



Nous avons donc travaillé à une continuité graphique au fil des publications. L'imaginaire qui ressort de nos images avec parfois l'incrustation du « focus SCoT » ( *T en haut à gauche et coins de l'image*) permet d'imprimer l'identité SCoT dans l'inconscient de nos abonnés.

Cette nouvelle charte passe aussi par des contenus plus synthétiques qui facilitent la compréhension des messages en proposant différents niveaux de lecture : nous devons offrir à nos lecteurs des contenus permettant de se faire une idée d'un sujet sans pour autant passer par la lecture d'études de dizaines ou de centaines de pages (ceux qui en veulent plus, trouveront toujours la matière permettant de satisfaire leur curiosité notamment sur notre site internet).

## LA COMMUNICATION DIGITALE SUR LA REVISION DU SCOT

Lors de la révision du SCoT nous avons opté pour une communication web tout d'abord au moyen d'un registre numérique. Celui-ci a été le support grand public d'explication et de participation à notre procédure.

L'enquête publique a été relayée sur nos réseaux sociaux, sur notre site internet et aussi sur les sites de certaines communes de notre territoire. Pour cette dernière donnée nous ne pouvons avoir de retour de fréquentation mais il est à noter qu'un mail contenant un pack de publication réseaux sociaux et site internet (photo + communiqué sur la révision) a été envoyé à chacune d'entre elles.

Notre site internet a annoncé dans deux « actualités » l'ouverture de l'enquête ( <https://grand-douaisis.com/actuality/enquete-publique-revision-du-scot/> ) ainsi qu'un rappel de participation ( <https://grand-douaisis.com/actuality/participer-a-lenquete-publique-sur-la-revision-du-scot-grand-douaisis-du-19-aout-au-23-septembre/> ).



La révision et la communication digital en quelques chiffres :

La page « SCoT - mixte – présentation » qui abrite les téléchargements des documents de révision du SCoT suivants : Rapport de présentation, PADD, DOO et DAAC a été consulté sur la période du 19 août au 23 septembre 70 fois sur 510 consultations du site internet soit 13,67% des vues du site

### Autres outils

**Nouveau logo, nouvelle image, nouvelle identité !** L'année 2019 a aussi été l'année de la déclinaison de notre nouvelle charte graphique sur nos supports de communication dit primaire. Aussi notre papeterie et l'ensemble de nos production interne comme nos rapports arborent la déclinaison de nos nouvelles couleurs.

Le **Guide des chiffres de l'énergie**, a été la première publication du SCoT à arborer notre nouveau logo et notre charte graphique. Cette publication dynamique, claire et pratique a été étudiée pour être la plus ludique et compréhensible possible auprès de ses cibles, élus et techniciens des communes dites CEP. Cette publication se détache de toutes les publications précédemment diffusées par le SCoT par son objectif de clarté et de sélection de l'information.

## LE SCOT A LA FOIRE DE DOUAI 2019

L'équipe du SCoT a été présente à la Foire de Douai et a tenu un stand avec pour objectif d'expliquer en quoi le Grand Douaisis se donne l'ambition de devenir un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique .



Une vidéo a spécialement été conçue en interne pour interpeller nos visiteurs sur la conception d'un plan paysage et a été diffusée tout au long du salon. Cette vidéo est consultable en suivant ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Rd7Hc1nCcPo>

Cette année, 2 temps ad hoc ont été organisés lors de cette événement de septembre :

## Rencontre entreprises et DT3E

Cette rencontre était une première pierre dans l'accompagnement de l'économie territoriale vers l'exemplarité, l'économie de ressources et déchets et surtout en faire une force en l'inscrivant sur la voie de l'excellence énergétique et environnementale.

C'est pourquoi à l'occasion de la table ronde qui a été proposée, nous avons souhaité partager avec les entreprises des retours d'expériences locaux et concrets en la matière.

La vocation de notre structure, au-delà de faire des études, de la prospective, d'animer et mettre en œuvre un SCOT et un Plan Climat c'est aussi de développer et mettre en lumière, les initiatives des acteurs du Douaisis dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.



Si de nombreuses initiatives, innovations et/ou expérimentations sont portées par les entreprises elles sont cependant très peu connues et très peu valorisées surtout localement. Avec cette dynamique DT3E-entreprises c'est l'occasion de les révéler, de les rendre visibles mais aussi d'inciter et de développer l'innovation et de faire monter en compétence à la fois les acteurs politiques, économiques et de la recherche.

## Signature d'une convention pour la transition énergétique avec ENEDIS : Le SCoT Grand Douaisis et Enedis : deux énergies au service d'un territoire durable et innovant

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) alors en cours d'élaboration par le SCoT Grand Douaisis et sa concrétisation appelée « Dynamique climat », Lionel Courdavault, Président du SCoT et Thierry Pagès, Directeur Régional Enedis Nord-Pas de Calais, ont signé une convention de partenariat en faveur de la transition énergétique.

La transition énergétique est au cœur de ce partenariat et s'appuie sur deux axes majeurs :

- La concertation et l'échange d'informations sur les projets du territoire afin de bien les identifier.
- La conjugaison des compétences des deux parties pour contribuer au développement et à la réussite de ces projets.

A ce titre, les projets EnR développés par les communes du Douaisis en témoignent. Le SCoT Grand Douaisis sensibilise les élus à la production d'électricité renouvelable et a même mis en oeuvre un outil de dimensionnement des installations photovoltaïques. Le SCoT coordonnateur et fédérateur des différents projets photovoltaïques du territoire concourt à faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique (DT3E). Enedis fait sienne cette ambition et apporte ses compétences aux acteurs du territoire. Enedis accompagne les projets EnR au niveau de l'optimisation du raccordement au réseau et dans le cas d'autoconsommation collective, conseille pas à pas la collectivité sur les aspects administratifs (constitution de la personne morale, rédaction de la convention, etc.) et technique (mise en oeuvre des comptages pour la consommation et la production). A titre d'exemple, les deux partenaires sont engagés dans les projets photovoltaïques de Douai et Roost-Warendin et celui hydroélectrique de Goeulzin.

Le dossier de presse est consultable en suivant ce lien : <https://grand-douaisis.com/wp-content/uploads/2019/09/dossier-de-presse-enedis-vf-avec-page-de-garde.pdf>

# LE SCOT ET...SES PARTENAIRES

## LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

Membre de la Fédération des SCoT depuis son origine, le SCOT a participé à plusieurs manifestations organisées nationalement et est notamment intervenu :

- lors des rencontres régionales de la Fédération Nationale des SCoT à Rouen : Présentation de la méthodologie appliquée pour réaliser le compte foncier du SCoT en révision et de l'utilisation de la base de donnée régionale d'occupation du sol OCS2D
- lors des Rencontres Nationales des SCoT 2019 à Metz sur le thème des Transitions : Intervention du Président du SCOT à la plénière sur « *La prise de conscience d'intégrer les défis des transitions dans le projet de territoire du SCoT - Transition énergétique et 3ème révolution industrielle* »
- à la demande de la Fédération Nationale des SCoT : Rendu de l'étude « SCoT et Commerce » dans le cadre des clubs

## LA REGION ET LE SRADDET

Le SRADDET des Hauts-de-France a été arrêté par délibération le 31 janvier 2019. Le SCoT Grand Douaisis a été étroitement lié à son élaboration et a pu rendre au fur et à mesure de l'avancement du projet des remarques et recommandation.

Le SCoT a rendu un **avis réservé sur le projet arrêté** lors du comité syndical du 24 septembre 2019 compte-tenu du manque de :

- Précisions concernant la mise en œuvre des principes énoncés dans le fascicule avec lequel les territoires doivent être compatibles,
- Ambitions en matière de transition énergétique et environnementale ;
- Détails et de justification concernant les règles régissant l'organisation territoriale.

## LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS

Le SCoT Grand Douaisis a accompagné techniquement le Pôle Métropolitain Artois Douaisis dans le cadre de l'étude lancée sur l'élaboration d'un diagnostic et la formulation de proposition concernant l'offre de soins sur son territoire.

L'accompagnement a consisté notamment à identifier les acteurs de la santé pouvant être mobilisés et à des conseils pour l'élaboration des pièces de marchés publics (contenu...).

## CREATION D'OUTILS PARTAGES

### OCSOL

Géo2France (issu de la fusion entre la Plateforme Publique de l'Information Géographique Nord Pas-de-Calais et Géopicardie) est une plateforme partenariale qui réunit des utilisateurs et des producteurs de données dans les Hauts-de-France : données géographiques, données statistiques, données ouvertes (open data) ou confidentielles.

Géo2France réunit différents partenaires qui œuvrent pour l'aménagement du territoire dans les Hauts-de-France. Le SCoT Grand Douaisis est donc l'un des partenaires techniques. Géo2France propose à ces acteurs de travailler ensemble sur des besoins ou des données liés à la diffusion et au partage de données. Bien que les réunions de travail soient ponctuelles, l'équipe technique du SCoT est étroitement

associée aux travaux et aux réflexions pour améliorer la connaissance de l'occupation du sol à l'échelle de notre territoire et à l'échelle régionale. Ainsi, en 2019, le SCoT Grand Douaisis a participé à des ateliers de travail visant la création d'indicateurs à partir de base de données sur l'occupation du sol.

### GES URBA

Le CEREMA a développé plusieurs outils permettant d'évaluer les incidences des projets de développement urbain sur les émissions de gaz à effet de serre (GES SCoT / GES PLU et GES OPAm pour les projets urbains). **Depuis trois ans, un travail de remise à plat méthodologique a été conduit avec l'objectif de proposer un outil unique et en ligne : l'outil GES Urba.** Le SCoT Grand Douaisis fait partie des territoires « test » qui participent à la construction et à l'amélioration de l'outils en cours de construction. A ce titre, des échanges réguliers avec l'équipe technique sont réalisés pour faire évoluer l'outils.

L'accélération des travaux sur la révision générale du SCoT et l'élaboration du PCAET en fin d'année a fortement mobilisée les équipes techniques du SCoT Grand Douaisis et ont eu des répercussions sur notre capacité à contribuer à ce projet. Des problématiques techniques rencontrées par le CEREMA ont également eu des incidences sur le calendrier de production de l'outil. L'année 2020 devrait nous permettre de finaliser ce travail partenarial.

## AFFAIRES GENERALES

### BUDGET 2019

Les principales décisions du budget 2019 sont les suivantes et reprennent les actions vues ci-dessus :

- Actions de communication pour accompagner l'adoption du projet de territoire et capitaliser les études
- Des prévisions de recettes issues des dossiers de demande de subventions Ademe sur le COT2, des subventions Ademe sur les postes de CEP, la cotisation des communes adhérentes au SEC, les subventions Région-Ademe pour le COT EnR, la participation annuelle des EPCI.
- La finalisation des études engagées en 2018 : étude EnR, Schéma de santé, Plan Paysage
- La mission de révision du SCoT et d'élaboration du DAAC
- La mission d'élaboration du Plan Climat
- Le renouvellement du parc informatique
- Une provision pour le plan de gestion Natura 2000 et des études complémentaires

### RESSOURCES HUMAINES : MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a modifié la mise en place du régime indemnitaire des agents des collectivités en instaurant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Ce nouveau régime indemnitaire a été créé dans le but de rationaliser le régime indemnitaire existant, il se substitue à toutes autres primes et indemnités de même nature.

Fin 2017, le Comité avait approuvé de lancer une mission d'audits et de conseils en ressources humaines pour :

- réaliser le bilan des contrats existants de ses fonctionnaires et contractuels



- mettre en place le nouveau régime indemnitaire
- à mettre en place tout dispositif nécessaire pour la réalisation de la stratégie en ressources humaines

La commune de Douai, nous avait proposé un partenariat pour nous accompagner. Ce partenariat n'a pas pu être entièrement finalisé suite au départ de la directrice des ressources humaines.

Cependant plusieurs éléments ont pu être finalisés en interne :

- réalisation de l'ensemble des fiches de postes des agents
- nouvelle grille d'évaluation
- une évaluation en novembre et un bilan intermédiaire en juin
- élaboration d'un tableau de bord de suivi de carrière des agents
- projet de délibération pour le RIFSEEP pour la partie administrative

Les décrets d'application n'étant intervenu que pour les agents titulaire ou contractuels de la filière administrative, le comité syndical du 4 juin 2019 a adopté les modalités de mises en place du RIFSEEP pour les catégories A, B et C de cette filière.

*Pour aller plus loin : délibération n°12-2019 du 040619*

## **INFORMATIQUE: CHANGEMENT ET SECURISATION DU PARC**

L'audit informatique réalisé en avril 2019 a mis en évidence que le parc, datant de 2011, révélait à la fois des problèmes de fiabilité du matériel mais surtout des problèmes de sauvegarde et de sécurisation du serveur et de licences non accessibles, le changement du système d'exploitation arrivant à échéance fin 2019.

Une optimisation du matériel existant a été recherchée (conservation d'une partie du matériel, réflexion sur les usages, évolution des besoins vers des licences open source...).

Ainsi plusieurs postes de travail ont été remplacés ou modifiés, le serveur a été changé et couplé à un système de sauvegarde sécurisé et un protocole spécifique a été instauré pour l'accès aux données sensibles.

Des comptes licences ont été créés et le SCoT a désormais accès directement à ses comptes.



# ANNEXES

## Composition du Comité syndical en 2019

	DELEGUE (40)	SUPPLEANT		DELEGUE (22)	SUPPLEANT
DOUAISS AGGLO	Mr Jackie AVENEL	Mme Corinne AMADEI	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR OSTREVENT	Mme Marie BONNAFIL	Mr Christian VITU
	Mme Caroline BIENCOURT	Mr Serge PAUQUET		Mr Patrice BRICOUT	Mr Michel PENNEQUIN
	Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE	Mr Mohamed KHERAKI		Mr Georges CINO	Mme Filippa MEUNIER
	Mr Alfred BOULAIN	Mr Jean-Luc PEREZ		Mr Jean-Luc COQUERELLE	Mr Rosario CANCARE
	Mr Frédéric CHEREAU	Mme Nadia BONY		Mr Franck DEHOUR	Mr Jean-Luc BOT
	Mr Lionel COURDAVAULT	Mme Cosette MARQUETTE		Mr Bernard DELABY	Mr François SKRZYPCZAK
	Mr Michel CREPIEUX	Mr Amrane HAMLAT		Mr Frédéric DELANNOY	Mr Daniel TALMASSE
	Mr François DEBSKI	Mr Joël MARMIN		Mr Marc DELECLUSE	Mme Marie-Lise BOURGHELLE
	Mr Denis DESRUMAUX	Mme Sandrine PONTHEUX		Mr Bernard DELEMER	Mr Claude SECONDA
	Mr Jean-Luc DEVRESSE	Mr Alain DUPONT		Mr Alain DELOEIL	Mr André MOLIN
	Mr Christian DORDAIN	Mr Patrick MERCIER		Mme Laetitia DUPAS	Mr Alain BRUNEEL
	Mr Michel DUJARDIN	Mr Freddy KACZMAREK		Mr Erich FRISON	Mr Jean-Michel KAZMIERCZAK
	Mr Jacques ELIAS	Mme Nadine MORTELETTE		Mr Daniel GAMBIEZ	Mme Arlette DUPILET
	Mr Thierry FAIDHERBE	Mr Christophe WAVRANT		Mr Eric GOUY	Mr Alain FELEDZIAK
	Mr Daniel FOUQUET	Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER		Mme Dany HALLANT	Mr René LAZIER
	Mr Damien FRENOY	Mr Jean-Luc HALLE		Mr Marc HEMEZ	Mr Jean-Claude DENIS
	Mr Francis FUSTIN	Mr Vincent WANTIER		Mr Pascal JONIAUX	Mme Sophie WIECZOREK
	Mr Thierry GOEMINNE	Mme Caroline SANCHEZ		Mr Alain PAKOSZ	Mr Patrick VERDIN
	Mr Bernard GOULOIS	Mr Frédéric GUENEZ		Mr Julien QUENNESSON	Mme Michelle BLANQUET
	Mme Annie GOUPIL	Mr Dominique RICHARD		Mr Jean SAVARY	Mr Eddie STANASZEK
	Mr Jean-Paul HOURNON	Mr Dimitri WIDIEZ		Mr Jean-Michel SIECZKAREK	Mr Jean-Christophe FLEURY
	Mr Henri JARUGA	Mr Christophe DUMONT		Mr Rémy VANANDREWELT	Mr François CRESTA
	Mr Claude JASPART	Mr Jean-Jacques PEYRAUD			
	Mr René LEDIEU	Mr Philippe HELIN			
	Mr Serge LEROY	Mr Henri ROBAK			
	Mme Annick LOUVION	Mme Solange LA GANGA			
	Mme Maryline LUCAS	Mr Mohamed LAHSEN			
	Mme Marie-Laure MARMOUZET	Mr Dominique BAILLEZ			
	Mme Monique PARENT	Mr Michel LEBLOND			
	Mme Claudine PARNETZKI	Mr Jacques MICHON			
	Mr Dominique PHILIPPE	Mr Philippe LENGLEZ			
	Mr Christian POIRET	Mr François BONTE			
	Mr Jean-Marc RENARD	Mr Jean-Luc ROGÉ			
	Mr Romuald SAENEN	Mr Jean-Paul COPIN			
	Mr Daniel SELLIER	Mr Salah MEZDOUR			
	Mme Nacéra SOLTANI	Mr Jean-Paul FONTAINE			
	Mr Jean-Pierre STOBIECKI	Mr Arnaud PIESSET			
	Mr Jean-Michel SZATNY	Mr Jean-Michel CONVENT			
	Mr Bruno VANDEVILLE	Mr Henri COQUELLE			
	Mr Christian WALLARD	Mr Lionel BLASSEL			

### Dates des comités 2019

- 05 Février
- 19 Mars
- 26 Mars
- 04 Juin
- 24 Septembre
- 06 Décembre
- 7 Décembre



## Composition du bureau syndical en 2019

### Membres du bureau

- Président : Mr Lionel COURDAVAULT
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Mr COQUERELLE chargé de la commission transport et mobilité
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Mr BOULAIN chargé de la commission Agriculture
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Mr VANANDREWELT chargé de la commission Environnement
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Mr QUENNESSON chargé de la commission Tourisme, patrimoine et numérique
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : M. LEDIEU chargé de la commission finances
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : M. GOEMINNE chargé de la commission climat, énergie
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : Mme GOUPIL chargé de la commission Habitat
- 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Mr SELLIER chargé de la commission économie, commerce
- 9 assesseurs : M. FUSTIN, Mme BONNAFIL, Mme PARENT, Mme SOLTANI, M. STOBIECKI, M. FRISON, un restant à pourvoir

### Dates des bureaux en 2019

- 29 Janvier
- 08 Mars
- 01 Avril
- 24 Mai
- 24 Juin
- 02 Septembre
- 04 Octobre
- 04 Novembre
- 09 Décembre



## Liste des Communes adhérentes au Service Energie Collectivité 2019

COMMUNE	Date de délibération
ANICHE	01 Décembre 2017
AUBERCHICOURT	07 Novembre 2017
AUBIGNY-AU-BAC	07 Octobre 2017
AUBY	23 Février 2018
BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	19 Octobre 2017
COURCHELETTES	26 Octobre 2017
CUINCY	21 Février 2018
ECAILLON	13 Novembre 2017
EMERCHICOURT	10 Novembre 2017
ERCHIN	08 Novembre 2017
ESTREES	18 Décembre 2017
FECHAIN	10 Avril 2018
FENAIN	13 Octobre 2017
FERIN	08 Novembre 2017
FLERS-EN-ESCREBIEUX	31 Octobre 2017
FLINES-LEZ-RACHES	14 Décembre 2017
GOEULZIN	19 Octobre 2017
GUESNAIN	18 Octobre 2017
LALLAING	07 Décembre 2017
LAMBRES-LEZ-DOUAI	18 Octobre 2017
LOFFRE	02 Octobre 2017
MARCQ-EN-OSTREVENT	09 Février 2018
MASNY	14 Novembre 2017
MONCHECOURT	06 Novembre 2017
MONTIGNY-EN-OSTREVENT	25 Octobre 2017
PECQUENCOURT	22 Novembre 2017
RACHES	20 Décembre 2017
RAIMBEAUCOURT	23 Novembre 2107
RIEULAY	18 Avril 2018
ROOST-WARENDIN	04 Décembre 2017
SOMAIN	20 Décembre 2017
VRED	18 Octobre 2017
WANDIGNIES-HAMAGE	21 Décembre 2017
WAZIERS	09 Novembre 2017



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Compte administratif 2019 et compte de gestion 2019**

Monsieur le Vice-Président aux finances expose,

Le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié le 15 avril par le receveur. L'exercice 2019 sur la base de la reprise des résultats de clôture 2018, a généré des flux financiers aboutissant à un excédent de clôture en fonctionnement d'un montant de 1 043 109.42 euros et un excédent d'investissement de clôture de 254 116.20 euros.

En section de fonctionnement, les flux financiers 2019 hors reprise du résultat de clôture 2018, font état d'un excédent de 115 274.82 euros.

En section d'investissement, les flux financiers 2019 hors reprise du résultat de clôture 2018, font état d'un excédent de 329 621.33 euros.

La section de fonctionnement : dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 93% soit 871 053.91 euros sur un budget de 939 950 euros. Le premier poste concerne en ordre de grandeur, les traitements et indemnités pour 508 933.09 euros tandis que les charges de gestion courante représentent un montant de 248 423.86 euros

La section de fonctionnement : recettes

Les recettes réelles de fonctionnement sont réalisées à plus de 100 %. Outre les contributions statutaires d'un montant de 777 451 euros, le SCOT a obtenu de la part de ses partenaires des subventions pour un montant de 420 891,54 euros et la perception de la contribution des communes adhérentes au SEC de 160 477€. Ces subventions sollicitées et obtenues en 2019 par le SCOT auront couvert 48,3% des dépenses réelles de fonctionnement.

La section d'investissement : dépenses

Concernant les dépenses d'investissement, en 2019 les principaux investissements ont été des continuités et des fins de mission :

- La mission d'élaboration du PCAET pour 45 837,75€
- La mission Sobriétés pour 22 910,89€
- La révision du SCOT pour 117 161,23 euros
- Le schéma santé pour 23 797,80 euros
- Le plan paysage pour 28 143,26 euros.
- L'étude Gare Scarpe Vauban pour 127 080,14 euros

La section d'investissement : recettes

Les recettes d'investissement sont constituées de l'affectation d'une somme de 378 005,13 € provenant de l'excédent de fonctionnement 2018 ainsi que de l'amortissement pour un montant de 212 928.49 euros, la participation des partenaires à l'étude Gare Scarpe Vauban pour un montant de 75 000€, et de la récupération de 76 284,62 euros auprès du FCTVA.

## Le Comité Syndical,

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié par le receveur

Entendu la présentation des résultats de clôture 2019 et du détail du compte administratif 2019

Considérant que Mr Lionel COURDAVAULT, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mr Claude MERLY, Vice-Président finances pour le vote du compte administratif.

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 8 septembre 2020,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) de voter le compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du Receveur
- 2) de valider le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,
- 3) d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020\_2-DE



## SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M BENCIT BORKOWSKI

059305 TRES. DOUAI MUNICIPALE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2019 AU 25/02/2020

Population 226566  
Nomenclature M14 sup egal 10000h  
Voté par Mature avec ref. fonct.

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1_4
2 Bilan .....	Etat I-2_5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3_13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4_14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5_19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1_22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2_23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3_24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4_28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1 Balance des comptes .....	Etat III-1_35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2_50
4EME PARTIE : Page des signatures .....	51

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

SMSGOT - BUDGET PRINCIPAL

ACTIF NET (1)		PASSIF	
	Total (En milliers d'Euros)		Total (En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>1 385,36</b>	Dotations	482,23
Immobilisations incorporelles		Fonds Globalisés	1 113,07
Terrains		Réserves	
Constructions		Différences sur réalisations d'immobilisations	927,83
Aux et installations de voirie et réseaux divers		Report à nouveau	115,27
Immobilisations corporelles en cours		Résultat de l'exercice	
Immobilisations mises en concession, image ou à disposition et immobilisations affectées		Subventions transférables	
Immobilisations corporelles	30,83	Subventions non transférables	75,00
<b>Total Immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>30,83</b>	Droits de l'affectant, du concédant, de l'aferment et du remettant	
<b>Immobilisations financières</b>		Autres fonds propres	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 416,19</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 713,42</b>
Stocks		<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Créances	25,00	<b>Dettes financières à long terme</b>	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs (2)	59,47
Disponibilités	1 335,70	Autres dettes à court terme	4,00
Autres actifs circulant		<b>Total dettes à court terme</b>	<b>63,47</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 360,70</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>63,47</b>
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 776,89</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 776,89</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

**BILAN (en Euros)**

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019		Exercice 2018	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles		971 575,86	1 385 359,31	1 204 148,32
Immobilisations incorporelles en cours	2 356 935,17			
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	206 441,81	175 610,98	30 830,83	12 373,40
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçus au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	2 563 376,98	1 147 186,84	1 416 190,14	1 216 521,72

ACTIF IMMOBILISE

## BILAN (en Euros)

Exercice 2019

	Exercice 2019		Exercice 2018	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF</b>				
REPORT	2 563 376,98	1 147 186,84	1 416 190,14	1 216 521,72
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct recues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>2 563 376,98</b>	<b>1 147 186,84</b>	<b>1 416 190,14</b>	<b>1 216 521,72</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le MOBILISE

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

**BILAN (en Euros)**

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

ACTIF	Exercice 2019		Exercice 2018	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks				865,86
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	25 000,00		25 000,00	3 880,10
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				145,34
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 335 698,55		1 335 698,55	1 240 786,71
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>1 360 698,55</b>		<b>1 360 698,55</b>	<b>1 245 678,01</b>

## BILAN (en Euros)

Exercice 2019

	Exercice 2019		Exercice 2018	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III)</b>	3 924 075,53	1 147 186,84	2 776 888,69	2 462 199,73

Envoyé en préfecture le 07/10/2020  
 Reçu en préfecture le 07/10/2020  
 Affiché le 05 DE  
 ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

**BILAN (en Euros)**

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>PASSIF</b>		
Dotations		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves	1 113 073,94	735 068,81
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	927 834,60	1 000 300,14
Résultat de l'exercice	115 274,82	305 539,59
Subventions transférables	75 000,00	
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés	482 232,40	405 947,78
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>2 713 415,76</b>	<b>2 446 856,32</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9 2020-DE

N° CODIFICATION DU POSTE COMPTABLE : 059305

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DOUAI MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

## BIAN (en Euros)

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL		Exercice 2019	
PASSIF		Exercice 2018	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>			

Exercice 2019

**BILAN (en Euros)**

56200 - SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>PASSIF</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des états de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 365,20	7 503,41
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes	4 000,00	7 840,00
Fournisseurs d'immobilisations	39 107,73	
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES TOTAL III</b>	<b>63 472,93</b>	<b>15 343,41</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

11/51

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

N° CODIFICATION : 059305

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DOTAI MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

## BIAN (en Euros)

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL</b>		
<b>PASSIF</b>		
Recettes à classer ou à régulariser		
Ecarts de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)</b>	<b>2 776 888,69</b>	<b>2 462 199,73</b>

## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

56200 - SMSCOOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	1 198,34	1 289,41
Produits des services		0,87
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 198,34	1 290,28
Traitements, salaires, charges sociales	503,13	434,67
Achats et charges externes	248,42	231,01
Participations et interventions	18,40	42,59
Dotations aux amortissements et provisions	212,93	176,10
Autres charges	101,08	101,56
Charges courantes non financières	1 083,96	985,92
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>114,39</b>	<b>304,35</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>114,39</b>	<b>304,35</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>114,39</b>	<b>304,35</b>
Produits exceptionnels	0,91	1,28
Charges exceptionnelles	0,02	0,10
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0,89</b>	<b>1,19</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>115,27</b>	<b>305,54</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

13/51

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

POSTES

Exercice 2019

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		865,86
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	1,69	
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	1 198 340,85	1 289 410,38
Autres attributions (péréquât, compensa)		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 198 342,54</b>	<b>1 290 276,24</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERS</b>		
Traitements et salaires	367 224,02	316 253,22
Charges sociales	135 902,47	118 416,42
Achats et charges externes	248 423,86	231 005,27
Impôts et taxes	5 806,60	5 050,05
Dotations amortissements des immob	212 928,49	176 102,33
Dot amort sur charges à répartir		

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019		Exercice 2018	
Dotations aux provisions		95 272,09		96 505,10
Autres charges				
Contingents et participations		18 400,00		42 591,16
Subventions				
<b>TOTAL II</b>		<b>1 083 957,53</b>		<b>985 923,55</b>
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>		<b>114 385,01</b>		<b>304 352,69</b>
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>				
Valeurs mob et créances de l'actif immo				
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
<b>TOTAL III</b>				
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>				
Intérêts et charges assimilées				
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
<b>TOTAL IV</b>				

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>POSTES</b>		
<b>B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)</b>		
<b>A + B - RESULTAT COURANT</b>	114 385,01	304 352,69
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod except op gestion : Autres opér	914,68	1 283,25
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr opte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>914,68</b>	<b>1 283,25</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	24,87	96,35
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>24,87</b>	<b>96,35</b>

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019		Exercice 2018	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		889,81		1 186,90
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 199 257,22		1 291 559,49	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 083 982,40		986 019,90	
RESULTAT DE L'EXERCICE	115 274,82		305 539,59	

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

17/51

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059305

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DOUAI MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

# Opérations Compte de Tiers

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Érations pour compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
1						

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

## Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Exercice 2019

## Résultats budgétaires de l'exercice

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RS</b>			
Receps budgétaires totales (a)	1 640 340,73	1 930 285,60	3 570 626,33
de recette émis (b)	742 218,24	1 390 773,36	2 132 991,60
Receps de titres (c)		191 516,14	191 516,14
Receps nettes (d = b - c)	742 218,24	1 199 257,22	1 941 475,46
<b>RS</b>			
Receps budgétaires totales (e)	1 640 340,73	1 930 285,60	3 570 626,33
Receps émis (f)	412 596,91	1 129 796,03	1 542 392,94
Receps de mandats (g)		45 813,63	45 813,63
Receps nettes (h = f - g)	412 596,91	1 083 982,40	1 496 579,31
<b>RS</b>			
Excédent	329 621,33	115 274,82	444 896,15
Deficit			

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

56200 - SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-75 505,13		329 621,33		254 116,20
Fonctionnement	1 305 839,73	378 005,13	115 274,82		1 043 109,42
<b>TOTAL I</b>	<b>1 230 334,60</b>	<b>378 005,13</b>	<b>444 896,15</b>		<b>1 297 225,62</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 230 334,60</b>	<b>378 005,13</b>	<b>444 896,15</b>		<b>1 297 225,62</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

Exercice 2019

Envoyé en préfecture le 07/10/2020  
Reçu en préfecture le 07/10/2020  
Affiché le  
ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

Chapitre et article du plan de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 5
20	Immobilisations incorporelles	1 581 326,60	-39 091,00	1 542 235,60	390 063,73		390 063,73	1 152 171,87
21	Immobilisations corporelles	22 600,00		22 600,00	22 533,18		22 533,18	66,82
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>1 603 926,60</b>	<b>-39 091,00</b>	<b>1 564 835,60</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>	<b>1 152 238,69</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 603 926,60</b>	<b>-39 091,00</b>	<b>1 564 835,60</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>	<b>1 152 238,69</b>
001	Solde d'exécution de la section d'invest	75 505,13		75 505,13				75 505,13
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 679 431,73</b>	<b>-39 091,00</b>	<b>1 640 340,73</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>	<b>1 227 743,82</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

Exercice 2019

56200 - SMS-COT - BUDGET PRINCIPAL

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	30 000,00	378 005,13	408 005,13	454 289,75		454 289,75	-46 284,62
13	Subventions d'investissement	242 000,00		242 000,00	75 000,00		75 000,00	167 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	272 000,00	378 005,13	650 005,13	529 289,75		529 289,75	120 715,38
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	272 000,00	378 005,13	650 005,13	529 289,75		529 289,75	120 715,38
021	Virement de la section de fonctionnement	1 217 831,73	-440 425,13	777 406,60				777 406,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	189 600,00	23 329,00	212 929,00	212 928,49		212 928,49	0,51
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	1 407 431,73	-417 096,13	990 335,60	212 928,49		212 928,49	777 407,11
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 679 431,73	-39 091,00	1 640 340,73	742 218,24		742 218,24	898 122,49

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

Exercice 2019

SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

Chapitre Article N° de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	283 350,00	27 800,00	311 150,00	251 644,28	3 220,42	248 423,86	62 726,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	512 000,00		512 000,00	543 997,43	35 064,34	508 933,09	3 066,91
65	Autres charges de gestion courante	112 700,00	4 000,00	116 700,00	121 200,96	7 528,87	113 672,09	3 027,91
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00	24,87		24,87	75,13
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>908 150,00</b>	<b>31 800,00</b>	<b>939 950,00</b>	<b>916 867,54</b>	<b>45 813,63</b>	<b>871 053,91</b>	<b>68 896,09</b>
023	Virement à la section d'investissement (	1 217 631,73	-440 425,13	777 406,60				777 406,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	189 600,00	23 329,00	212 929,00	212 928,49		212 928,49	0,51
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 407 431,73</b>	<b>-417 096,13</b>	<b>990 335,60</b>	<b>212 928,49</b>		<b>212 928,49</b>	<b>777 407,11</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 315 581,73</b>	<b>-385 286,13</b>	<b>1 930 285,60</b>	<b>1 129 786,03</b>	<b>45 813,63</b>	<b>1 083 982,40</b>	<b>846 303,20</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	1 009 742,00	-7 291,00	1 002 451,00	1 389 856,85	191 516,00	1 198 340,85	-195 889,85
75	Autres produits de gestion courante				1,83	0,14	1,69	-1,69
77	Produits exceptionnels				914,68		914,68	-914,68
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 009 742,00</b>	<b>-7 291,00</b>	<b>1 002 451,00</b>	<b>1 390 773,36</b>	<b>191 516,14</b>	<b>1 199 257,22</b>	<b>-196 806,22</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 305 839,73	-378 005,13	927 834,60				927 834,60
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 315 581,73</b>	<b>-385 296,13</b>	<b>1 930 285,60</b>	<b>1 390 773,36</b>	<b>191 516,14</b>	<b>1 199 257,22</b>	<b>731 028,38</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

N° articles puis réalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2031	Frais d'études	380 943,87		380 943,87
2033	Frais d'insertion	5 259,76		5 259,76
2051	Concessions et droits similaires	3 860,10		3 860,10
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>390 063,73</b>		<b>390 063,73</b>
2183	Matériel de bureau et matériel informati	19 996,49		19 996,49
2184	Mobilier	2 536,69		2 536,69
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 533,18</b>		<b>22 533,18</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM</b>	<b>412 596,91</b>		<b>412 596,91</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	76 284,62		76 284,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	378 005,13		378 005,13
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>Dotations fonds divers et réserves</b>	<b>454 289,75</b>		<b>454 289,75</b>
13158	Subventions d'équipement transférables -	75 000,00		75 000,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>75 000,00</b>		<b>75 000,00</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>529 289,75</b>		<b>529 289,75</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>529 289,75</b>		<b>529 289,75</b>
28031	Amortissements frais d'études	206 862,74		206 862,74
28033	Amortissements frais d'insertion	1 296,00		1 296,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	694,00		694,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	3 221,54		3 221,54
28184	Mobilier	28,00		28,00
28188	Amortissements autres immobilisations co	826,21		826,21
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>212 928,49</b>		<b>212 928,49</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>212 928,49</b>		<b>212 928,49</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM</b>	<b>742 218,24</b>		<b>742 218,24</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

29/51

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

N° articles puis réalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	369,71		369,71
60612	Achats non stockés de fournitures non st	3 760,45		3 760,45
60622	Achats non stockés de carburants	872,22		872,22
60623	Achats non stockés d'alimentation	1 145,25		1 145,25
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	2 362,80		2 362,80
6064	Achats non stockés de fournitures admini	3 899,87		3 899,87
6068	Achats non stockés d'autres matières et	1 508,33		1 508,33
611	Contrats prestations de services	24 787,73	672,00	24 115,73
6132	Services extérieurs - locations immobili	79 885,45	1 464,24	78 421,21
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	18 380,73	82,48	18 298,25
61551	Services extérieurs - entretien et répar	360,00		360,00
61558	Services extérieurs - maintenance	435,52		435,52
6156	Services extérieurs - maintenance	4 465,59		4 465,59
6161	Multirisques	6 601,81		6 601,81
6182	Services extérieurs - divers - documenta	1 503,49		1 503,49
6184	Services extérieurs - divers - versement	1 440,00		1 440,00
6185	Services extérieurs - divers - frais de	2 420,00		2 420,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	41 217,38	360,00	40 857,38
6232	Publicité publications relations publiciqu	754,00		754,00
6233	Publicité publications relations publiciqu	3 448,80		3 448,80
6238	Publicité publications relations publiciqu	21 807,60		21 807,60
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	2 806,03	516,60	2 289,43
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	4 036,66	125,10	3 911,56
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	4 292,20		4 292,20

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SLOX

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

56200 - SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6261	Frais d'affranchissement	4 430,46		4 430,46
6262	Frais de télécommunications	6 295,44		6 295,44
6281	Autres services extérieurs - concours di	2 603,89		2 603,89
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	564,24		564,24
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	3 794,50		3 794,50
6288	Autres services extérieurs	1 394,13		1 394,13
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>251 644,28</b>	<b>3 220,42</b>	<b>248 423,86</b>
6332	Cotisations versées au FNAL	330,87	25,31	305,56
6336	Cotisation au centre national et au cent	5 728,93	227,89	5 501,04
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	194 579,08	13 187,14	181 391,94
64131	Personnel non titulaire - rémunération	178 971,67	13 904,22	165 067,45
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	3 264,63		3 264,63
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance C	84 680,69	6 554,30	78 126,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 576,98	591,81	50 985,17
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance C	7 364,58	573,67	6 790,91
6488	Autres charges de personnel	17 500,00		17 500,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>543 997,43</b>	<b>35 064,34</b>	<b>508 933,09</b>
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	93 522,56	7 040,74	86 481,82
6532	Frais de mission des maires adjoints et	171,50		171,50
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	9 105,23	488,13	8 617,10
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	18 400,00		18 400,00
65888	Autres	1,67		1,67
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>121 200,96</b>	<b>7 528,87</b>	<b>113 672,09</b>
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	24,87		24,87

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

N° articles puis réalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	24,87		24,87
	<b>DEPENSES REELLES DE</b>	916 867,54	45 813,63	871 053,91
	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	212 928,49		212 928,49
	Opérations d'ordre de transfert entre se	212 928,49		212 928,49
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE</b>	212 928,49		212 928,49
	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE</b>	1 129 796,03	45 813,63	1 083 982,40
	<b>FONCTIONNE</b>			

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	260 413,10		260 413,10
74741	Participations des Communes membres du G	160 476,75		160 476,75
74758	Participation - Autres Groupements	968 967,00	191 516,00	777 451,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b> 7588	<b>Dotations et participations</b> Autres produits divers de gestion couran	<b>1 389 856,85</b> 1,83	<b>191 516,00</b> 0,14	<b>1 198 340,85</b> 1,69
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b> 7718	<b>Autres produits de gestion</b> <b>courante</b> Autres produits exceptionnels sur opérat	<b>1,83</b> 914,68	<b>0,14</b>	<b>1,69</b> 914,68
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 77</b> <b>TOTAL</b>	<b>Produits exceptionnels</b> <b>RECETTES REELLES DE</b> <b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>914,68</b> <b>1 390 773,36</b>	<b>191 516,14</b>	<b>914,68</b> <b>1 199 257,22</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE</b> <b>FONCTIONNE</b>	<b>1 390 773,36</b>	<b>191 516,14</b>	<b>1 199 257,22</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

33/51

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

Exercice 2019

SMS-COT - BUDGET PRINCIPAL

N° Comp	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
102	FCTVA		405 947,78								
102	Sous Total		405 947,78			76 284,62					482 232,40
102	compte 1022					76 284,62					482 232,40
102	Sous Total		405 947,78			76 284,62					482 232,40
106	Excédit de fonctionnement capitalisé		735 068,81			378 005,13					1 113 073,94
106	Sous Total		735 068,81			378 005,13					1 113 073,94
10	compte 106					454 289,75					1 595 306,34
110	Sous Total		1 141 016,59								1 595 306,34
110	compte 10										
110	Report à nouveau solde créditeur		1 000 300,14		378 005,13		305 539,59				927 834,60
11	Sous Total		1 000 300,14		378 005,13		305 539,59				927 834,60
12	compte 11										
12	Résultat exercice excéd déficit		305 539,59		305 539,59						0,00
12	Sous Total		305 539,59		305 539,59						0,00
13158	compte 12										
13158	Subv équiplt transf autres groupements										
1315	Sous Total										75 000,00
1315	compte 1315										
1315	Sous Total										75 000,00
131	compte 131										
131	Sous Total										75 000,00
131	compte 131										
131	Sous Total										75 000,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le  
ID : 059-255902850-20200930-9-2020-DE

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total compte 13						75 000,00		75 000,00		75 000,00
	<b>Total classe 1</b>		<b>2 446 856,32</b>	<b>683 544,72</b>	<b>305 539,59</b>	<b>529 289,75</b>		<b>3 281 685,66</b>		<b>2 236 603,76</b>	<b>2 598 140,94</b>
2031	Frais d'études	2 068 788,56			213 128,67	380 943,87		2 449 732,43		2 236 603,76	
2033	Frais d'insertion	4 752,00			2 808,00	5 259,76		10 011,76		7 203,76	
203	<b>Sous Total compte 203</b>	<b>2 073 540,56</b>			<b>215 936,67</b>	<b>386 203,63</b>		<b>2 459 744,19</b>		<b>2 243 807,52</b>	
2051	Concessions et droits similaires	11 720,80				3 860,10		15 580,90		15 580,90	
205	<b>Sous Total compte 205</b>	<b>11 720,80</b>				<b>3 860,10</b>		<b>15 580,90</b>		<b>15 580,90</b>	
2088	Autres immobilisations incorporelles	97 546,75						97 546,75		97 546,75	
208	<b>Sous Total compte 208</b>	<b>97 546,75</b>						<b>97 546,75</b>		<b>97 546,75</b>	
20	<b>Sous Total compte 20</b>	<b>2 182 808,11</b>			<b>215 936,67</b>	<b>390 063,73</b>		<b>2 572 871,84</b>	<b>215 936,67</b>	<b>2 356 935,17</b>	
2181	Instal gales agentct amngts divers	21 259,14						21 259,14		21 259,14	
2183	Mat bureau mat informatique	116 331,59				19 996,49		136 328,08		136 328,08	
2184	Mobilier	34 343,93				2 536,69		36 880,62		36 880,62	

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

36/51



# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Mobilier		34 059,65				28,00		34 087,65		34 087,65
28188	Amort autres immobilisations corporelles		9 624,52				826,21		10 450,73		10 450,73
2818	Sous Total compte 2818		171 535,23				4 075,75		175 610,98		175 610,98
281	Sous Total compte 281		171 535,23				4 075,75		175 610,98		175 610,98
28	Sous Total compte 28		1 150 195,02	215 936,67	215 936,67		212 928,49		1 363 123,51	215 936,67	1 147 186,84
	Total classe 2	2 366 716,74	1 150 195,02	215 936,67	215 936,67	412 596,91	212 928,49		1 579 060,18	2 563 376,98	1 147 186,84
4011	Fournisseurs		5 679,17	224 033,71	224 033,71		238 719,74		244 398,91	224 033,71	20 365,20
401	Sous Total compte 401		5 679,17	224 033,71	224 033,71		238 719,74		244 398,91	224 033,71	20 365,20
4041	Fournis immob			367 661,04	367 661,04		406 768,77		406 768,77	367 661,04	39 107,73
404	Sous Total compte 404			367 661,04	367 661,04		406 768,77		406 768,77	367 661,04	39 107,73
408	Fournis factures non parvenues		1 824,24	1 824,24					1 824,24	1 824,24	0,00
40	Sous Total compte 40		7 503,41	593 518,99	593 518,99		645 488,51		652 991,92	593 518,99	59 472,93
4111	Redevables - amiable	865,86		0,21			866,07		866,07	866,07	0,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

38/51

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
411 Sous Total compte 411	865,86		0,21	866,07		866,07	866,07	866,07		0,00
411 Sous Total compte 41	865,86		0,21	866,07		866,07	866,07	866,07		0,00
411 Personnel - rémunérations dues			359 661,82	359 661,82		359 661,82	359 661,82	359 661,82		0,00
42 Sous Total compte 42			359 661,82	359 661,82		359 661,82	359 661,82	359 661,82		0,00
431 Sécurité sociale			154 324,00	154 324,00		154 324,00	154 324,00	154 324,00		0,00
437 Autres organismes sociaux			88 598,51	88 598,51		88 598,51	88 598,51	88 598,51		0,00
43 Sous Total compte 43			242 922,51	242 922,51		242 922,51	242 922,51	242 922,51		0,00
4411 Etat aut coll publ subv à recev amiable	3 880,10		1 237 443,75	1 216 323,85		1 241 323,85	1 216 323,85	1 241 323,85	25 000,00	
4416 Etat aut col pub			5 533,80	5 533,80		5 533,80	5 533,80	5 533,80		0,00
441 Sous Total compte 441	3 880,10		1 242 977,55	1 221 857,65		1 246 857,65	1 221 857,65	1 246 857,65	25 000,00	
4421 Prélèvement à la source - Impôt sur le r			18 215,97	18 215,97		18 215,97	18 215,97	18 215,97		0,00
442 Sous Total compte 442			18 215,97	18 215,97		18 215,97	18 215,97	18 215,97		0,00
447 Autres impôts taxes versements assimilés			2 750,43	2 750,43		2 750,43	2 750,43	2 750,43		0,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44	Sous Total compte 44	3 880,10		1 263 943,95	1 242 824,05			1 267 824,05	1 242 824,05	25 000,00	
46711	Autres comptes créditeurs		7 840,00	63 153,26	59 313,26			63 153,26	67 153,26		4 000,00
4671	Sous Total compte 4671		7 840,00	63 153,26	59 313,26			63 153,26	67 153,26		4 000,00
46721	Débiteurs divers - amiable	145,34		4 343,48	4 488,82			4 488,82	4 488,82		0,00
4672	Sous Total compte 4672	145,34		4 343,48	4 488,82			4 488,82	4 488,82		0,00
4675	Mandataires operations delegues			144,52	144,52			144,52	144,52		0,00
467	Sous Total compte 467	145,34	7 840,00	67 641,26	63 946,60			67 786,60	71 786,60		4 000,00
46	Sous Total compte 46	145,34	7 840,00	67 641,26	63 946,60			67 786,60	71 786,60		4 000,00
4712	Virements réimputés			14 400,00	14 400,00			14 400,00	14 400,00		0,00
47134	Raet : subv			36 929,30	36 929,30			36 929,30	36 929,30		0,00
47138	Raet : autres			325 447,72	325 447,72			325 447,72	325 447,72		0,00
4713	Sous Total compte 4713			362 377,02	362 377,02			362 377,02	362 377,02		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SLOX

40/51

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
<b>Sous Total</b>										
47141 compte 47141			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00
47141 Sous Total			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00
47141 compte 4714			382 599,02	382 599,02			382 599,02	382 599,02		0,00
47141 Sous Total			382 599,02	382 599,02			382 599,02	382 599,02		0,00
47141 compte 471			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00
4728 Autres dépenses à régulariser			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00
4722 Sous Total			5 822,00	5 822,00			5 822,00	5 822,00		0,00
4722 Sous Total			388 421,02	388 421,02			388 421,02	388 421,02		0,00
4722 compte 47										
4722 Total classe 4			4 891,30	15 343,41			2 916 109,76	2 944 130,58		25 000,00
515 Compte au Trésor			1 240 342,26				1 350 628,58	1 255 668,14		1 335 302,70
511 Sous Total			1 240 342,26				1 350 628,58	1 255 668,14		1 335 302,70
5111 compte 51										
5411 Disponibilités chez régisseurs d'avances			444,45				1 038,62	1 087,22		395,85
5411 Sous Total			444,45				1 038,62	1 087,22		395,85
5411 compte 541										
5411 Sous Total			444,45				1 038,62	1 087,22		395,85
5411 compte 54										
5411 Sous Total			444,45				1 038,62	1 087,22		395,85
580 Opérations d'ordre budgétaires							212 928,49	212 928,49		0,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSMOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
58	Sous Total compte 58			212 928,49	212 928,49			212 928,49	212 928,49		0,00
	<b>Total classe 5</b>	<b>1 240 786,71</b>		<b>1 564 595,69</b>	<b>1 469 683,85</b>			<b>2 805 382,40</b>	<b>1 469 683,85</b>	<b>1 335 698,55</b>	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist			369,71				369,71			
60612	Achts non stkés fournit énergie élect			3 760,45				3 760,45			3 760,45
6061	<b>Sous Total compte 6061</b>			<b>4 130,16</b>				<b>4 130,16</b>			<b>4 130,16</b>
60622	Achts non stkés carburants			872,22				872,22			872,22
60623	Achts non stkés d'aliment			1 145,25				1 145,25			1 145,25
6062	<b>Sous Total compte 6062</b>			<b>2 017,47</b>				<b>2 017,47</b>			<b>2 017,47</b>
60632	Achts non stkés fournit petit équipt			2 362,80				2 362,80			2 362,80
6063	<b>Sous Total compte 6063</b>			<b>2 362,80</b>				<b>2 362,80</b>			<b>2 362,80</b>
6064	Achts non stkés fournit admin			3 899,87				3 899,87			3 899,87
6068	Achts non stkés autres mat et four			1 508,33				1 508,33			1 508,33
606	<b>Sous Total compte 606</b>			<b>13 918,63</b>				<b>13 918,63</b>			<b>13 918,63</b>

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SLOX

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>Sous Total</b>										
60	13 918,63				13 918,63		13 918,63			
Contrats	24 787,73				24 787,73		24 115,73			
prestations de		672,00				672,00				
services										
6132										
Locations	79 885,45				79 885,45		78 421,21			
immobilières		1 464,24				1 464,24				
6135	18 380,73				18 380,73		18 298,25			
Locations		82,48				82,48				
mobilières										
<b>613</b>	<b>98 266,18</b>				<b>98 266,18</b>		<b>96 719,46</b>			
<b>Compte 613</b>		<b>1 546,72</b>				<b>1 546,72</b>				
61551	360,00				360,00		360,00			
Entretien										
réparations										
matériel										
roulant										
61558	435,52				435,52		435,52			
Entretien										
réparations										
autres										
meubles										
6155	795,52				795,52		795,52			
<b>Sous Total</b>										
<b>Compte 6155</b>		<b>4 465,59</b>				<b>4 465,59</b>		<b>4 465,59</b>		
Maintenance		5 261,11				5 261,11				
615	5 261,11				5 261,11		5 261,11			
<b>Sous Total</b>										
<b>Compte 615</b>		<b>6 601,81</b>				<b>6 601,81</b>		<b>6 601,81</b>		
6161	6 601,81				6 601,81		6 601,81			
Locations										
616	6 601,81				6 601,81		6 601,81			
<b>Sous Total</b>										
<b>Compte 616</b>		<b>1 503,49</b>				<b>1 503,49</b>		<b>1 503,49</b>		
Divers doc										
générale et										
technique										

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSCOOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6184	Divers versts à organismes formation			1 440,00		1 440,00		1 440,00		1 440,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires			2 420,00		2 420,00		2 420,00		2 420,00	
618	<b>Sous Total compte 618</b>			5 363,49		5 363,49		5 363,49		5 363,49	
61	<b>Sous Total compte 61</b>			140 280,32	2 218,72	140 280,32	2 218,72	140 280,32	2 218,72	138 061,60	
6226	Rému interméd honoraires			41 217,38	360,00	41 217,38	360,00	41 217,38	360,00	40 857,38	
622	<b>Sous Total compte 622</b>			41 217,38	360,00	41 217,38	360,00	41 217,38	360,00	40 857,38	
6232	Pub public relat publ fêtes			754,00		754,00		754,00		754,00	
6233	cérémonies Pub public relat publ foires			3 448,80		3 448,80		3 448,80		3 448,80	
6238	expositions Pub public relat publ divers			21 807,60		21 807,60		21 807,60		21 807,60	
623	<b>Sous Total compte 623</b>			26 010,40		26 010,40		26 010,40		26 010,40	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts			2 806,03	516,60	2 806,03	516,60	2 806,03	516,60	2 289,43	
6256	Déplacts missions récep - missions			4 036,66	125,10	4 036,66	125,10	4 036,66	125,10	3 911,56	
6257	Déplacts missions récep - réceptions			4 292,20		4 292,20		4 292,20		4 292,20	

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SLOX



Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
<b>Sous Total compte 625</b>					<b>11 134,89</b>	<b>641,70</b>	<b>11 134,89</b>	<b>641,70</b>	<b>10 493,19</b>	
Frais d'affranchissen					4 430,46		4 430,46		4 430,46	
Frais de télécommunicat					6 295,44		6 295,44		6 295,44	
<b>Sous Total compte 626</b>					<b>10 725,90</b>		<b>10 725,90</b>		<b>10 725,90</b>	
Aut serv extér concours divers					2 603,89		2 603,89		2 603,89	
<b>6282 Frais gardien églises forêts bois com</b>					<b>564,24</b>		<b>564,24</b>		<b>564,24</b>	
Aut serv extér frais de nettoyage locaux					3 794,50		3 794,50		3 794,50	
<b>6288 Autres serv extér</b>					<b>1 394,13</b>		<b>1 394,13</b>		<b>1 394,13</b>	
<b>628 Sous Total compte 628</b>					<b>8 356,76</b>		<b>8 356,76</b>		<b>8 356,76</b>	
<b>62 Sous Total compte 62</b>					<b>97 445,33</b>	<b>1 001,70</b>	<b>97 445,33</b>	<b>1 001,70</b>	<b>96 443,63</b>	
<b>6332 Cotisations versées au FNAL</b>					<b>330,87</b>	<b>25,31</b>	<b>330,87</b>	<b>25,31</b>	<b>305,56</b>	
<b>6336 Cotis. Centre national - centres gestion</b>					<b>5 728,93</b>	<b>227,89</b>	<b>5 728,93</b>	<b>227,89</b>	<b>5 501,04</b>	
<b>633 Sous Total compte 633</b>					<b>6 059,80</b>	<b>253,20</b>	<b>6 059,80</b>	<b>253,20</b>	<b>5 806,60</b>	

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					6 059,80	253,20	6 059,80	253,20	5 806,60	
64111	Persl titulaire_rémun principale					194 579,08	13 187,14	194 579,08	13 187,14	181 391,94	
6411	Sous Total compte 6411					194 579,08	13 187,14	194 579,08	13 187,14	181 391,94	
64131	Persel non titulaire - rémunération					178 971,67	13 904,22	178 971,67	13 904,22	165 067,45	
6413	Sous Total compte 6413					178 971,67	13 904,22	178 971,67	13 904,22	165 067,45	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					3 264,63		3 264,63		3 264,63	
641	Sous Total compte 641					376 815,38	27 091,36	376 815,38	27 091,36	349 724,02	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					84 680,69	6 554,30	84 680,69	6 554,30	78 126,39	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					51 576,98	591,81	51 576,98	591,81	50 985,17	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					7 364,58	573,67	7 364,58	573,67	6 790,91	
645	Sous Total compte 645					143 622,25	7 719,78	143 622,25	7 719,78	135 902,47	
6488	Autres charges de personnel					17 500,00		17 500,00		17 500,00	
648	Sous Total compte 648					17 500,00		17 500,00		17 500,00	

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

SLOX



# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

Exercice 2019

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	DA - immob			212 928,49		212 928,49		212 928,49		212 928,49	
681	Sous Total compte 681			212 928,49		212 928,49		212 928,49		212 928,49	
68	Sous Total compte 68			212 928,49		212 928,49		212 928,49		212 928,49	
	<b>Total classe 6</b>			<b>1 129 796,03</b>	<b>45 813,63</b>	<b>1 129 796,03</b>	<b>45 813,63</b>	<b>1 083 982,40</b>		<b>1 083 982,40</b>	<b>260 413,10</b>
74718	Autres participations				260 413,10					260 413,10	
	Etat										
7471	Sous Total compte 7471				260 413,10					260 413,10	
74741	Participations Chés membres				160 476,75					160 476,75	
	GFP										
7474	Sous Total compte 7474			191 516,00	160 476,75	191 516,00	160 476,75			160 476,75	
74758	Participation - autres			191 516,00	968 967,00	191 516,00	968 967,00			968 967,00	
	groupements										
7475	Sous Total compte 7475			191 516,00	968 967,00	191 516,00	968 967,00			968 967,00	
747	Sous Total compte 747			191 516,00	1 389 856,85	191 516,00	1 389 856,85			1 389 856,85	
74	Sous Total compte 74			191 516,00	1 389 856,85	191 516,00	1 389 856,85			1 389 856,85	
7588	Autres produits divers de gestion couran			0,14	1,83	0,14	1,83			1,83	1,69

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOX

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

48/51

# Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total										
7583					0,14	1,83	0,14	1,83		1,69
compte 758						1,83	0,14	1,83		1,69
Sous Total						914,68		914,68		914,68
compte 75						914,68		914,68		914,68
Autres prod										
except sur opé										
gestion										
771					191 516,14	914,68	191 516,14	914,68		914,68
Sous Total						914,68		914,68		914,68
compte 771						914,68		914,68		914,68
Sous Total						914,68		914,68		914,68
compte 77						914,68		914,68		914,68
Total classe 7	3 612 394,75	3 612 394,75	5 380 186,84	4 935 290,69	191 516,14	1 390 773,36	191 516,14	1 390 773,36	5 008 057,93	1 199 257,22
Total général					1 733 909,08	2 178 805,23	10 726 490,67	10 726 490,67		5 008 057,93

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020.

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

## Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

56200 - SMS COT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
862								
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le



ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché

ID : 059-255902850-20200930-9\_2020-DE

N° CODI : DUE DU POSTE COMPTABLE : 059305

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DOUAI MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

# Page des signatures

Exercice 2019

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

partifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques  
able sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
able affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour  
ce de SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL pendant l'année 2019 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.  
KI Benoit (1012848264-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie  
l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des litres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa  
lité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

29.09.2020



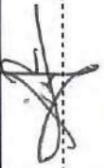
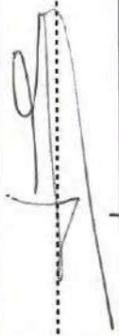
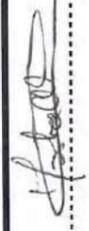
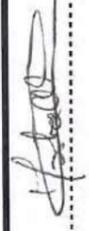
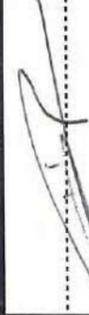
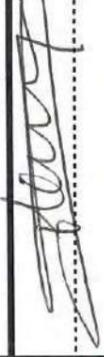
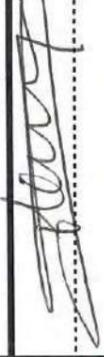
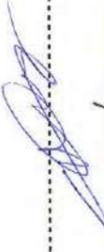
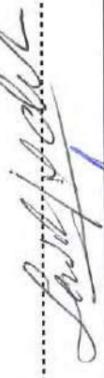
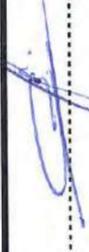
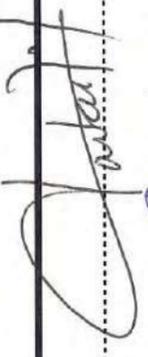
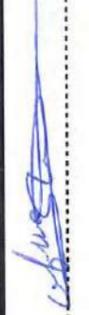
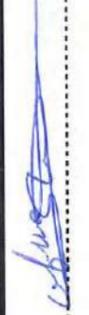
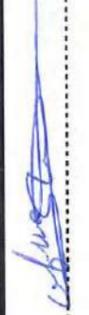
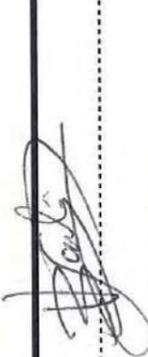
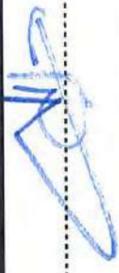
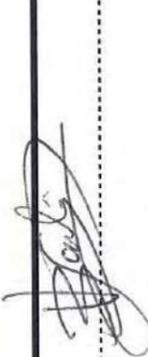
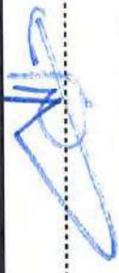
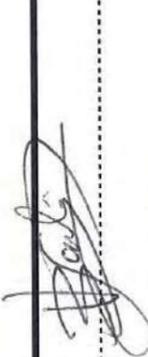
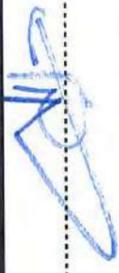
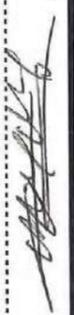
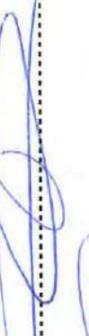
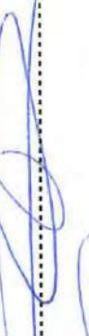
A DRFIP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 04/03/2020  
A DOUAI MUNICIPALE, le 17/06/2020

## COMTE ADMINISTRATIF

## ARRÊTE

## SIGNATURE DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

## Douaisis Agglo

M Raphaël AIX		M Laurent KUMOREK	
M Alexis DUCONSEIL		M Michel SALLIO	
M Gilles BARBIEUX		M Sébastien LANCLU	
Mme Florence GEORGES		M Michaël DOZIERE	
Mme Caroline BIENCOURT		M Thierry LEDENT	
Mme Edith BOUREL		M Jean-Luc HALLE	
Mme Anissa BOUCHABOUN		M Miguel LIBERAL	
M François GUIFFARD		Mme Peggy KRZYKALA	
M Djamel BOUTECHICE		M Jacques MICHON	
M Patrick MERCIER		Mme Annie GOUPIL	
Mme Fanny CHRETIEN		M Abdallah MOHAMMED	
M Freddy KACZMAREK		Mme Sonia VALLET	
M Lionel COURDAVAULT		Mme Nadine MORTELETTE	
Mme Lucie VAILLANT		Mme Nicole MARFIL	
M Henri DERASSE		M Brahim NOUI	
M Patrice RASZKOWSKI		M Mickaël VIGNAL	
M Laurent DESMONS		M Dominique PHILIPPE	
M Sébastien FERENZ		M Meddhi BENADDI	
M Denis DESRUMAUX		M Arnaud PIESET	
Mme Séverine LASNEAU		M Yves PICOT	
M Christian DORDAIN		M Jean-Marc RENARD	
M Jean-Pierre BERLINET		M Jean-Marc LEFEBVRE	
Mme Lisiane DUBUS		M Jean-Marc SAINT-AUBIN	
M Alain BOULANGER		M Christophe BEAUVOIS	
M Alain DUPONT		Mme Elodie SAVARY	
M Lionel BLASSEL		M Thierry BOURY	
M Jean-Paul FONTAINE		Mme Stéphanie STIERNON	
M Antonio PROVENZANO		M Jean-Christophe LECLERCQ	
M Thierry GOEMINNE		M Jean-Michel SZATNY	
M Georges LEMAITRE		M Paul-Noël LEFEBVRE	
M Bernard GOULOIS		M Ludovic VALETTE	
M Nicolas LABRE		M Olivier BRILLON VERDIER	
M Laurent ILSKI		M Christian WALLARD	
M Alain WALLART		M Jacques PETIT	
M Henri JARUGA		M Vincent WANTIER	
M Patrick DUBREUCQ		M Guy SOREL	
M Vincent JEANMOUGIN		M Dimitri WIDIEZ	
M Michel PEDERENCINO		M Marc BAILLEZ	
M Jean-François JOOS			
M Bruno VANDEVILLE			

M. Arnaud  
Narage  
incrimé fonguel

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

M Xavier BARTOSZEK		M Eric GOUY	
M Jérémy DURAND		M Olivier CAFFFIN	
M Christian BULINSKI		M Pascal JONIAUX	
M Hervé LIVE		Mme Evelyne TOMMASI	
Mme Murielle CARON		M Yazid LEHINGUE	
Mme Dominique LAUDOUX		M Jean-François TIEFENBACH	
Mme Marie CAU		M Yves MAITTE	
M Serge COMMIN		Mme Marie-Françoise FALEMPE	
M Yves CONDEVAUX		M Rémi MARTINOWSKI	
Mme Jessica TANCA		M Pascal KOMIN	
M François CRESTA		M Claude MERLY	
M Stanislas CICHOWSKI		M Bernard QUENTIN	
M Frédéric DELANNOY		M Denis MICHALAK	
M Daniel HOCQ		M Jean-Claude DUBRINQUEZ	
M Marc DELECLUSE		M Régis MINNENS	
Mme Marie-Lise BOURGHELLE		M Lionel FIONTAINE	
M Erich FRISON		M Alain PAKOSZ	
M Didier FLEURQUIN		M Patrick VERDIN	
M Daniel GAMBIEZ		M Julien QUENNESSON	
Mme Arlette DUPILET		M Marc DURANT	
M Sébastien GEIRNAERT		Mme Jeanne ROMAN	
M Fabien DEPRET		M Jean SAVARY	

Présenté par : Monsieur Lionel COURDAVAULT

Fonction : Président du SCoT

Date de la convocation :

Nombre de membres inscrits en exercice :

Quorum :

Nombre de membres présents :

Nombre de membres absents :

Nombre de pouvoirs :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

22 septembre 2020

61

32

57

4

1

57

0

0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020  
Quorum : 32  
Pouvoirs : 1

Nombre de membres en exercice : 62  
Présents : 57  
Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

**Objet : Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents**

**Le Comité,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-12 et R 5212-1

Considérant que lorsque l'organe délibérant d'un syndicat mixte est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation ;  
Considérant que le régime indemnitaire des élus est déterminé par le décret 2004-615 du 25 juin 2004 par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1027)  
Considérant que le Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis appartient à la catégorie Syndicats mixtes de communes et EPCI et à la strate de population supérieure à 200 000 habitants.  
Considérant que les Vice-Présidents auxquels le président a délégué une partie de ses attributions peuvent percevoir une indemnité ;  
Considérant que le comité syndical peut voter une indemnité pour l'exercice du mandat de Président et de Vice-président

DECIDE A L'UNANIMITE

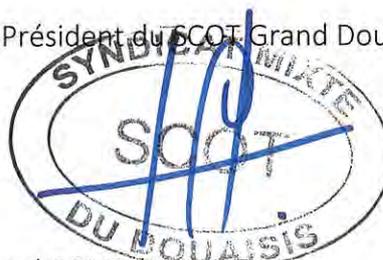
1) Des indemnités suivantes

SM SCOT (Catégorie Syndicats mixtes)	Taux (en % de l'indice 1027)
Président	37,41
Vice-Président	18,70

- 2) De prélever les dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget du SCOT Grand Douaisis.  
3) D'autoriser le Président à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la réalisation de cette décision.

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Villaume

**Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2020**

**Le Comité,**

Vu l'article L 2312-1 et suivants du CGCT énonçant l'obligation au président du SCoT Grand Douaisis de présenter au comité syndical, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) contenant :

- les orientations budgétaires 2020,
- les engagements pluriannuels,
- la structure et la gestion de la dette (sans objet pour le SCOT).

Considérant le rapport d'orientation budgétaire 2020 et la structure budgétaire 2020,  
Considérant les prévisions d'activités 2020 présentées,  
Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 septembre 2020,

DECIDE A L'UNANIMITE,

- 1) de prendre acte de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat
- 2) de prendre acte de la tenue du débat
- 3) d'autoriser le président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Septembre 2020

# Administratif



## Rapport d'orientation Budgétaires 2020

## Rappel cadre légal

Préalablement au vote du budget primitif 2020, dans les communes de plus de 10 000 habitants et leurs établissements publics, l'organe délibérant doit tenir un débat sur les orientations générales du budget.

Le débat se fait sur la base d'un rapport qui porte sur:

- les orientations budgétaires envisagées qui portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des récentes, en fonctionnement comme en investissement
- les engagements pluriannuels
- la structure et la gestion de la dette (le SMSCoT n'est pas concerné par ce point)
- la structure des effectifs
- les dépenses de personnel comportant les éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature
- la durée effective du travail dans la collectivité

# Bilan 2019 des activités du SMSCoT Grand Douaisis

2019 est une **année majeure** non seulement pour le territoire du Grand Douaisis mais également dans la vie de notre structure.

2019 est l'année du :

- Nouveau projet de territoire à 2040 avec l'approbation du SCOT et l'arrêt du PCAET (décembre 2019)
- Renforcement de nos missions d'accompagnement pour être au plus près des porteurs de projets

L'ensemble de la structure a tout mis en œuvre pour que soient respectés les délais qui nous étaient impartis par les élus à savoir l'adoption du SCoT et l'arrêt de projet du Plan Climat en 2019.

Chaque pôle a su mobiliser son **réseau de partenaires**, la force de son **expertise**, sa **connaissance** du territoire et ses **compétences** afin que non seulement le SCOT et le PCAET soient adoptés mais également que les autres missions puissent se poursuivre. Cette ingénierie réactive, à l'écoute des demandes des élus a pu continuer à poursuivre d'autres missions importantes de la structure et à renforcer sa présence sur le terrain.

2019 donc été une année très conséquente pour l'équipe, qui a dû pallier à des manquements sur certaines thématiques des bureaux d'étude aux vues des ambitions importantes qui étaient assignées mais aussi au renforcement des exigences de l'Etat.

Malgré les efforts de l'équipe à rationaliser les rencontres, les élus et les partenaires ont été fortement **mobilisés** dans la réalisation des procédures majeures (SCoT et PCAET).

Il a ainsi été décidé, afin de garder cette **mobilisation constructive**, de repousser l'exploitation et la valorisation de certaines études.

Le **17 décembre 2019** a marqué l'aboutissement pour les élus et toute l'équipe technique de 4 années de travail intense pour mener à bien la révision du SCoT et l'élaboration du nouveau Plan Climat afin d'adopter une nouvelle trajectoire de développement pour le Grand Douaisis

Nos rencontres avec des **partenaires** toujours plus nombreux et qui reconnaissent le Grand Douaisis comme un **territoire innovant** ont renforcé cette exigence.

Les différentes études que nous avons menées et portées ont aussi révélées tous les potentiels de notre territoire. Ainsi aujourd'hui, nous sommes reconnus pour notre exemplarité en matière d'engagement énergétique, climatique et sociétal et pour notre expertise sur les questions d'aménagement durable

L'ensemble des activités du SCOT en 2019 sont expliquées dans le rapport d'activité 2019.

# Orientations budgétaires 2020

L'année 2020 est particulière et a cumulé:

- l'épidémie de Covid 19 et la période de confinement
- les élections municipales et intercommunales en juillet 2020

De ce fait la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2020 intervenant tardivement, la présentation prendra en compte les actions qui ont pu être mises en œuvre ou initiées au cours de 2020 et celles devant être réalisées avant décembre 2020.

La délibération n°17/2019 sur les autorisations de mandatement dans l'attente du vote du budget primitif 2020 nous a permis d'honorer nos dépenses courantes ou actées.

Aucune nouvelle étude n'a été engagée.

## Période pré-confinement

Les quelques semaines avant le confinement ont été consacrées à l'organisation des missions du SCoT et des actions de sensibilisation et formation des nouveaux élus qui devaient arriver initialement en mars.

De plus nous attendions que le nouveau SCoT soit rendu exécutoire (absence de recours de l'Etat dans un délai de 2 mois suivant son adoption) afin de pouvoir communiquer. Celui-ci est donc exécutoire depuis le 20 février 2020.

## Impacts de la période de confinement: continuité de service

L'ensemble de l'équipe du SCoT a pu continuer ses missions en télétravail, les moyens techniques ayant été mis à disposition des agents avec notamment l'installation du VPN la veille du jour de confinement pour accéder au serveur à distance.

L'équipe a ainsi continué à préparer la stratégie de mobilisation du territoire, les documents de communication et de pédagogie à destination des élus mais également des partenaires du territoire sur l'ensemble du projet de territoire. La procédure d'adoption du PCAET même si elle a été décalée s'est poursuivie avec la constitution de l'ensemble des éléments pour la phase de consultation.

L'investissement sur le parc informatique en 2019 ainsi que les missions de notre nouveau prestataire (RIS) nous ont permis de réagir très rapidement et de continuer une vie d'équipe pendant toute cette période de confinement.

Cette période a du coup eu des répercussions sur nos dépenses de carburants, de déplacement de personnel, de consommations énergétiques, de consommation de fournitures, courriers, frais de location de salle...sensiblement à la baisse par rapport à nos prévisions initiales de début 2020.

## Impacts des mesures de protection Covid après déconfinement

L'ensemble des agents du SCoT est revenu en présentiel le 18 mai 2020 pour poursuivre ses missions.

Le SCoT a dû acheter le matériel nécessaire afin de garantir des mesures de sécurité et d'hygiène du personnel et de respecter le protocole mis en place dans la structure:

masques jetables et lavables, gants, gel hydroalcoolique, désinfectants, distributeurs de papier...

Par contre ces nouvelles mesures ont un impact sur la location des salles qui deviennent obligatoires pour les réunions de bureau. Initialement celles-ci se déroulaient au SCoT mais les règles de distanciation limitent à 12 le nombre de personnes présentes pour une réunion dans notre plus grande salle. De ce fait nous sommes contraints de réunir le bureau au salon Marceline à Gayant et de prendre une salle plus importante (comme le soir des élections) pour les comités.

### **Impact des élections en juillet 2020**

Le Président a souhaité que toutes les décisions concernant de nouveaux investissements n'interviennent qu'après le renouvellement du comité syndical. Du fait du report du second tour des municipales et de la désignation par les 2 intercommunalités de leurs délégués, l'élection du Président et des membres du bureau n'a pu intervenir que le 22 juillet 2020.

Ainsi aucunes nouvelles études ou missions n'ont été lancées pendant cette période. L'intégralité des missions ont été réalisées en interne.

Les orientations proposées ci-dessous prennent compte de ce contexte

## **Budget de fonctionnement pour le BP 2020**

### **Structure des effectifs**

Globalement un budget en continuité de l'année 2019. L'équipe compte en septembre 2019 douze personnes organisées en quatre pôles : Direction, Planification, Climat et Energie.

En septembre 2020, le SCoT compte:

- 6 agents titulaires de la fonction publique territoriale (4 agents catégorie A, 1 agent catégorie B, 1 agent catégorie C)
- 6 agents contractuels de la fonction publique territoriale ( 3 agents catégorie A, 3 agents catégorie B)

## L'EQUIPE TECHNIQUE

### DIRECTION GENERALE



**Bénédicte MELEY**  
Directrice  
bmeley@grand-douaisis.org



**Marie-Pierre LEKKE**  
Assistante administrative et comptable  
secretariat@grand-douaisis.org



**Sophie DESREUMAUX**  
Chargée de communication  
sdesreumaux@grand-douaisis.org

### Pôle urbanisme animé par A. PEROTIN



**Adeline PEROTIN**  
Responsable  
aperotin@grand-douaisis.org



**Catherine HAEGAERT**  
chargée de mission  
environnement, paysages et risques  
ahaegaert@grand-douaisis.org



**Matthieu LEMPENS**  
chargée de mission  
Habitas et foncier  
mlempens@grand-douaisis.org



**Alex GUILLET**  
chargés de mission  
Economie, commerce et foncier  
aguillet@grand-douaisis.org

### Pôle Climat animé par C. LECLERCO



**Capucine LECLERCO**  
Responsable  
cclerco@grand-douaisis.org

Le pôle climat a accueilli en 2019, Rémi HAERINCK pour 6 mois de stage sur la mobilisation des entreprises dans le cadre de la Dynamique Climat

### Pôle Energie animé par J. MONNIER



**Jérôme MONIER**  
Responsable  
jmonier@grand-douaisis.org



**Périne MASSEZ**  
Conseillère en Energie Partagé 1  
pmassez@grand-douaisis.org



**AZILLIS VANDENECKHOUTTE**  
Conseillère en Energie Partagé 2  
avandeneckhoutte@grand-douaisis.org



**FLORA AL SAIDIE**  
Conseillère en Energie Partagé 3  
falsaidie@grand-douaisis.org

## Communication

Les actions de communication restent importantes cette année afin d'accompagner l'adoption de notre projet de territoire et de capitaliser nos études.

La stratégie de mobilisation qui a été élaborée par l'équipe et qui sera présentée aux élus permettra de :

- Engager les élus et l'ensemble des partenaires dans le **nouveau projet de territoire** porté par le SCoT et le PCAET avec l'objectif de neutralité carbone 2050.
- Développer les **actions de la dynamique climat** dont les actions liées à la stratégie sobriété et le développement des jeux PCAET Grand Douaisis et sobriétés
- Valoriser les résultats du Schéma de santé, de l'étude du développement des énergies renouvelables, du développement du COT ENR, de l'étude Gare Scarpe Vauban, du Plan Paysage

- Renforcer le rôle du SCoT en tant que centre de ressources et d'outil de promotion des actions du territoire ;

Toutes ces actions nécessitent de créer des **outils de communication spécifiques** : supports papiers, impressions, intégrations médias... et malgré l'implication en interne des équipes certaines actions vont nécessiter des missions de conception et d'impression spécifiques (cf également budget d'investissement):

- supports de communication pour la promotion des actions, de notre structure et du territoire qui seront utilisés pour le site internet, les publications et les temps de communication spécifiques : vidéo professionnelle de présentation du territoire, vidéo de présentation des métiers du SCoT Grand Douaisis faites en interne, banque photo, dépliant missions, capsules vidéo sobriété
- jeux PCAET
- Publications thématiques
- Outils pédagogiques à concevoir (guides, fiches de valorisation de projets ...)
- fiches techniques
- ½ journées techniques
- Organisation d'un temps fort pour par exemple l'adoption de la nouvelle dynamique climat du PCAET en particulier de la trajectoire « neutralité carbone »

Vu le temps imparti, toutes les actions ne pourront pas être réalisées cette année.

### **Recettes en budget de fonctionnement en 2020 :**

Les charges de fonctionnement sont compensées par des **recettes de fonctionnement** qui s'articulent autour des financements suivants :

- subventions Ademe pour le Service Energie Collectivité
- La cotisation des communes adhérentes au Service Energie pour la période 2018-2020
- les subventions Ademe et Région pour le Contrat d'Objectif Territorial sur les Energies renouvelables (COTEnR)
- la contribution des communes adhérentes au Service Energie Collectivité

## **Budget d'investissement pour le BP 2020**

Le budget d'investissement se modifie significativement cette année du fait de :

- la fin des missions de révision du SCoT
- la fin de l'étude Gare Scarpe Vauban
- le report du lancement de nouvelles études et missions du fait du contexte
- le parc informatique renouvelé en 2019

Ainsi les principaux investissements à engager pour 2020 seront sur la mise en œuvre du nouveau projet de territoire:

- finalisation de la mission d'élaboration du PCAET qui se terminera lors de son adoption en 2020

- continuité de mission avec Virage Energie sur la stratégie sobriété, première étape majeure de la trajectoire carbone à 2050 qui pourrait être cofinancée en 2021 par la région
- sur l'élaboration du Plan de gestion Natura 2000 (dont les conditions de réalisation sont à confirmer)

Les consultations pour les études suivantes pourront être lancées en 2020 mais le début de mission ne sera effective qu'en 2021:

- étude hydrogéologique
- étude attractivité résidentielle
- étude sur les externalités extension urbaine
- enquête ménage déplacement

Concernant les deux procédures majeures (SCOT et PCAET), des missions spécifiques pourront être lancées d'ici fin 2020 pour la **conception-réalisation** du **document approuvé**. 2 missions distinctes seront nécessaires compte tenu que les besoins diffèrent pour les 2 projets: livre blanc pour le SCOT et communication spécifique pour le PCAET

Concernant **les recettes d'investissement**, le contexte a fortement limité notre visibilité sur les prochains financements de nos partenaires historiques.

Cependant aux vues des contacts entrepris auprès de l'Etat et de la Région nous serions en mesure de bénéficier de fonds pour nos missions et études tant en matière de fonctionnement que d'investissement. Nous sommes dans l'attente de leurs annonces mais il faut pouvoir se tenir prêt à déposer des dossiers.

## Engagements pluriannuels au-delà de 2020

Concernant le budget d'investissement, les études énoncées ci-dessus se réaliseront sur au moins 2 exercices. D'autres études interviendront en 2021 et seront présentées et débattues lors du budget 2021 (étude hydrogéologique, étude attractivité, étude extension urbaine, enquête ménage déplacement, études énergie)

Etudes et actions	Réalisation	Budget total	Soutien financier possible
Missions sobriétés	2020-2022	60 000€	Région (Rev3)
Mission livre blanc SCOT	2020-2021	40 000 €	
Mission communication PCAET	2020-2021	40 000 €	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 29 septembre 2020

Date de la convocation : 22 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 57

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 12

Le Comité Syndical du 29 septembre 2020 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 22 septembre 2020 s'est réuni en salle Europe à Gayant Expo à Douai à 18 h sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée.

### ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (33)</b> Mr Raphaël AIX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUB Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Henri DERASSE Mr Denis DESRUMAUX Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Jean-François JOOS Mr Laurent KUMOREK Mr Sébastien LANCLU Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mme Nadine MORTELETTE Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESET Mr Jean-Marc RENARD Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Dimitri WIDIEZ	<b>DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (17)</b> Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Claude MERLY Mr Régis MINNENS Mr Julien QUENNESSON Mme Jeanne ROMAN
<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (5)</b> Mme Florence GEORGES Mr Sébastien FERENZ Mr Patrick DUBREUCQ Mr Olivier BRILLON VERDIER Mr Guy SOREL	<b>DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2)</b> Mr Olivier CAFFIN Mr Jean-François TIEFENBACH
<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)</b>	<b>DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (1)</b> Mr MAITTE à Mr DELANNOY
<b>DELEGUES EXCUSES (7)</b> Mr Gilles BARBIEUX Mr Laurent DESMONS Mr Christian DORDAIN Mr Henri JARUGA Mr Miguel LIBERAL Mr Ludovic VALETTE Mr Vincent WANTIER	<b>DELEGUES EXCUSES (5)</b> Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Alain PAKOSZ

### Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Bénédicte MELEY, Marie Pierre LEKKE, Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Périne MASSEZ et Mr Alex GUILLET, Jérôme MONIER, Matthieu LEMPENS

De SAS Douai Services : M. Guillaume

## Objet : Budget Primitif 2020

Monsieur le Vice -Président expose,

La présentation du budget reprend les orientations énoncées précédemment dans le rapport d'orientation budgétaire

De manière comptable le budget primitif 2020 se présente ainsi:

- Concernant les dépenses de fonctionnement 2020,

Les évènements (Covid, élections) ont des répercussions sur nos dépenses de fonctionnement notamment sur les charges à caractère général. Les propositions 2020 pour les achats non stockés sont de 10 000€, pour les services extérieurs 197 850€ et les frais liés à la communication de 81 100€. Sur le chapitre 12 relatif aux rémunérations des agents et indemnités des élus, les dépenses restent stables à hauteur de 522 050€ pour les rémunérations et cotisations et 112 110€ pour les indemnités, cotisations et fonds de l'amicale.

- Concernant les recettes de fonctionnement : ce qui est prévu en 2020

La participation des 2 EPCI (Douaisis Agglo et Cœur Ostrevent) est de 766 575 €

En 2020 nous devons également percevoir le solde des subventions de l'ADEME pour le Service Energie Collectivité pour un montant de 29 529€ et la deuxième année des subventions de l'Ademe et de la Région pour le contrat d'objectif territorial sur les énergies renouvelables (COT ENR) de 10 000 et 33 750€. Enfin s'ajoute aux recettes la contribution des communes qui ont choisi d'adhérer au Service Energie Collectivité et qui cofinancent à hauteur de 157 000€ le service.

- Concernant les dépenses d'investissement en 2020

Ce sont les dépenses liées aux besoins en licences et matériel informatiques. La ligne 202 « réalisation de documents d'urbanisme » a été ajoutée pour la modification en écriture comptable des indemnités des commissaires enquêteurs pour la révision du SCOT, initialement imputée en budget de fonctionnement. Les autres investissements sous la ligne 2031 concernant les dépenses liées :

1. au Plan Climat pour un montant de 73 730€ et qui regroupent la mission d'élaboration du PCAET, la mission Sobriétés menée avec Virage Energie, une provision pour des études spécifiques énergie/climat et le lancement de la mission de suivi-évaluation de la dynamique climat .
2. au Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) pour un montant de 34 500€, la révision du scot étant terminée et aucune nouvelle étude n'ayant pu être lancée du fait des évènements. Le travail a essentiellement été réalisé en interne pour préparer la mise en œuvre du SCoT Les dépenses fléchées sont pour des besoins en données des observatoires et petites études qui pourraient être lancés avant la fin de l'année.
3. à la communication pour un montant de 32 000€ pour des missions de conception-réalisation (livre blanc du nouveau SCOT, réalisation d'un outil adapté à la communication spécifique pour le nouveau Plan Climat)

- Concernant les recettes d'investissement en 2020

Comme nous n'avons pas eu pour l'instant de nouvelles études et donc nous n'avons pas de subventions spécifiques cette année qui sont attendues en versement.

**Le Comité Syndical,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus précisément les dispositions prévues aux articles L. 2224-1, L. 2224-2 et L.5217-10-1 à L.5217-10-15

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020,

Entendu la présentation du budget

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical du 8 septembre 2020

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) D'approuver, chapitre par chapitre et selon le détail annexé, le projet de budget primitif 2020
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 30 septembre 2020  
*Pour extrait certifié conforme*

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-255902850-20200930-12\_2020-BF



**BUDGET PRIMITIF 2020 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS**

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>311 150,00</b>	<b>248 423,86</b>	<b>288 950,00</b>
<b>Achats non stockés</b>		<b>14 300,00</b>	<b>13 918,63</b>	<b>10 000,00</b>
60611	Eau et assainissement	400,00	369,71	400,00
60612	Consommations électriques	3 200,00	3 760,45	3 700,00
60622	Consommation en carburant	1 300,00	872,22	1 000,00
60623	Denrées périssables & alimentation	1 300,00	1 145,25	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	100,00
60632	Petit équipement courant	500,00	2 362,80	1 800,00
6064	Fournitures de bureau	5 800,00	3 899,87	1 500,00
6068	Autres fournitures	1 700,00	1 508,33	1 000,00
<b>Services extérieurs</b>		<b>213 350,00</b>	<b>197 874,83</b>	<b>197 850,00</b>
6110	Contrats de prestations de service	3 000,00	5 771,64	4 000,00
6111	Maintenance matériels et logiciels	16 200,00	18 344,09	14 000,00
6132	Location de bureaux et salles	80 000,00	78 421,21	86 000,00
6135	Locations diverses	18 200,00	18 298,25	18 400,00
61551	Entretien des locaux	0,00	360,00	300,00
61558	Entretien des matériels de bureau	350,00	435,52	450,00
6156	Facturation des copies	8 000,00	4 465,59	5 000,00
6161	Primes d'assurances	7 100,00	6 601,81	6 800,00
6182	Abonnements et documentation	1 600,00	1 503,49	800,00
6184	Frais de formation du personnel	3 600,00	1 440,00	1 500,00
6185	Séminaires	2 000,00	2 420,00	3 000,00
62262	Honoraires divers dus aux tiers	14 000,00	30 237,38	14 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	22 000,00	0,00	10 000,00
6251	Frais de déplacement du personnel	1 000,00	2 289,43	3 000,00
6256	Frais de mission	4 000,00	3 911,56	4 000,00
6257	Frais de réception	5 000,00	4 292,20	5 000,00
6261	Affranchissements	9 000,00	4 430,46	5 000,00
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	6 295,44	7 000,00

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
6281	Cotisations aux organismes extérieurs	2 400,00	2 603,89	2 700,00
6282	Gardiennage	700,00	564,24	700,00
6283	Nettoyage des locaux	4 200,00	3 794,50	4 200,00
6288	Frais sur commandes chèques dej et vacances	4 000,00	1 394,13	2 000,00
Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020

<b>Frais liés à la communication</b>	<b>83 500,00</b>	<b>36 630,40</b>	<b>81 100,00</b>
--------------------------------------	------------------	------------------	------------------

62261	Honoraires en communication	50 000,00	10 620,00	50 000,00
6232	Fêtes et ceremonies	2 500,00	754,00	1 000,00
6233	Foires et salons	5 000,00	3 448,80	100,00
6238	Frais d'impression	26 000,00	21 807,60	30 000,00

<b>O12</b>	<b>Rémunérations et autres charges de gestion</b>	<b>512 000,00</b>	<b>508 933,09</b>	<b>522 050,00</b>
------------	---	-------------------	-------------------	-------------------

6332	Cotisation fonds d' aide au logement	400,00	305,56	350,00
6336	Cotisation au Centre de Gestion & CNFPT	5 000,00	5 501,04	5 600,00
64111	Rémunération du personnel titulaire	174 000,00	181 391,94	185 000,00
64131	Rémunération des contractuels	174 000,00	165 067,45	175 000,00
6417	Personnel extérieur	3 500,00	3 264,63	0,00
6451	Cotisations patronales / URSSAF	75 000,00	78 126,39	79 000,00
6453	Cotisations pour les retraites	50 000,00	50 985,17	52 000,00
6454	Cotisations pour les ASSEDIC	10 000,00	6 790,91	7 000,00
6475	Cotisations Pôle Santé	100,00		100,00
6488	Achats chèques déjeuners	20 000,00	17 500,00	18 000,00

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
---------	-----------------------	------------------------------	-------------------------	---------------------------

**65** **Autres charges de gestion courante** **116 700,00** **113 672,09** **112 110,00**

6531	Indemnités des élus	86 000,00	86 481,82	87 000,00
6532	Frais de mission des élus	1 500,00	171,50	1 000,00
6533	Cotisations IRCANTEC des élus	8 700,00	8 617,10	8 700,00
6535	Frais de formation des élus	1 500,00		1 000,00
65888	Autres cotisations	0,00	1,67	10,00
6574	Convention PNSRE	4 000,00	4 000,00	0,00
6574	Fonds de concours à l'amicale du personnel	15 000,00	14 400,00	14 400,00
<b>Article</b>	<b>Libellé de la dépense</b>	<b>Pour mémoire Crédits 2019</b>	<b>Réalisation sur 2019</b>	<b>Propositions pour 2020</b>

673	Admission en non valeur	100,00	24,87	100,00
-----	-------------------------	--------	-------	--------

**TOTAL DES DEPENSES REELLES** **939 950,00** **871 053,91** **923 210,00**

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
6811	Dotations aux amortissements	212 929,00	212 928,49	234 000,00
O23	Virement à la section d'investissement	<b>777 406,60</b>		<b>890 253,42</b>
	<b>TOTAL DES OPERATIONS COMPTABLES</b>	<b>990 335,60</b>	<b>212 928,49</b>	<b>1 124 253,42</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** **1 930 285,60** **1 083 982,40** **2 047 463,42**

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2019**  
 ( Hors résultat de clôture 2018)

**115 274,82**

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
<b>Dotations et subventions</b>		<b>1 002 451,00</b>	<b>1 198 342,54</b>	<b>996 854,00</b>
74758	Participations recueillies des groupements	777 451,00	777 451,00	766 575,00
74718	<b>Participation de l'Etat et Région dont :</b>			
	SUBVENTION ADEME - CEP	24 000,00	25 679,30	29 529,00
	SUBVENTION ADEME - COT 2	50 000,00	180 000,00	0,00
	SUBVENTION REGION - COT EnR		10 483,80	10 000,00
	SUBVENTION ADEME - COT ENR		0,00	33 750,00
	SUBVENTION ETAT - Plan Paysage		11 250,00	0,00
	SUBVENTION ETAT - Elaboration SCOT		33 000,00	0,00
74741	Contribution des communes SEC	151 000,00	160 476,75	157 000,00
7588	Autres produits	0,00	1,69	
7478	Autres participations / EMD			
7718	<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>914,68</b>	<b>0,00</b>
7718	Diverses recettes exceptionnelles	0,00	914,68	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 002 451,00</b>	<b>1 199 257,22</b>	<b>996 854,00</b>

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
002	Excédent de fonctionnement reporté	927 834,60		1 043 109,42
777	Amortissement des subventions			7 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE COMPTABLES</b>		<b>927 834,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 050 609,42</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 930 285,60</b>	<b>1 199 257,22</b>	<b>2 047 463,42</b>

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
2051	Licences	8 000,00	3 860,10	4 000,00
2088	Acquisition de logiciels	1 000,00	-	100,00
2183	Matériels de bureau et informatiques	20 000,00	19 996,49	4 000,00
2184	Mobiliers	1 600,00	2 536,69	1 600,00
2188	Matériels divers	1 000,00	-	100,00
202	Réalisation de documents d'urbanisme			12 335,59
<b>2031</b>	<b>Frais d'études dont :</b>	<b>1 528 235,60</b>	<b>380 943,87</b>	<b>1 408 734,03</b>
	<b>Dépenses d'études dans le cadre PCAET</b>			
	Dynamique climat - Missions d'accompagnement AAP, conception-réalisation document	20 000,00		
	Elaboration du PCAET ( 100 K€ sur 2017 - 2019)	50 000,00	45 837,75	23 730,00
	Mission sobriété	25 000,00	22 910,89	20 000,00
	Etudes spécifiques énergie climat	40 000,00		20 000,00
	Mission suivi-évaluation dynamique climat			10 000,00
	<b>Etudes pour le Scot :</b>			
	Révision du SCOT ( Programme de 700 K€ sur 4 ans)	200 000,00	117 161,23	
	Schéma santé		23 797,80	0,00
	Plan Paysage ( Programme de 130 K€ sur 2 ans)	22 000,00	28 143,26	0,00
	Etude Gare Scarpe Vauban ( AXL et études SNCF)	90 000,00	127 080,14	0,00
	Plan de gestion Natura 2000 (50k€)	50 000,00		7 500,00
	Données observatoires		0,00	7 000,00
	Etudes spécifiques aménagement-urbanisme	40 000,00		20 000,00
	<b>Missions de communication/animation</b>			
	Mission livres blancs SCOT ( 40K€ 2 ANS)			6 000,00
	Mission outils communicant PCAET (40k€ sur 2 ans)			6 000,00
	Autres missions de communication	20 000,00	16 012,80	20 000,00
	Etudes diverses non affectées	971 235,60		1 268 504,03
<b>2033</b>	<b>Frais d'insertion sur marchés</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 259,76</b>	<b>6 000,00</b>

<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>75 505,13</b>
---	------------------

**139158 Amortissement des subventions**

**7 500,00**

**Total des dépenses**

**1 640 340,73**

**412 596,91**

**1 444 369,62**

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2019	Réalisation sur 2019	Propositions pour 2020
1068	Affectation de résultat pour combler le déficit d'investissement reporté	378 005,13	378 005,13	0,00
131	Participation à l'étude pôle gare ( D Agglo, Ville Douai et SMTD)	75 000,00	75 000,00	0,00
131	Subvention ADEME - REGION - Etude de préfiguration ENR	60 000,00		
131	Subvention Etat TEPCV	60 000,00		
131	Subvention Etat Plan Paysage	17 000,00		
	Subvention ADEME	30 000,00		
10222	FCTVA	30 000,00	76 284,62	66 000,00
28	Amortissements	212 929,00	212 928,49	234 000,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	777 406,60		890 253,42

<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>254 116,20</b>
--	-------------------

**Total des recettes**

**1 640 340,73**

**742 218,24**

**1 444 369,62**

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2019**

( Hors résultat de clôture 2018)

**329 621,33**

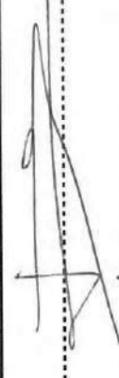
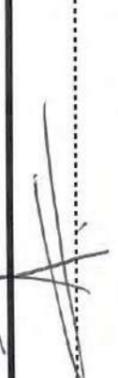
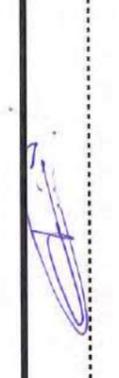
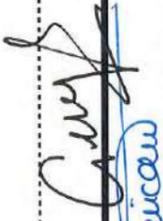
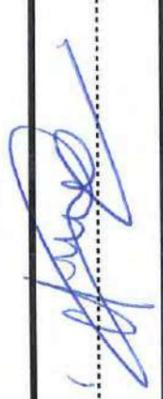
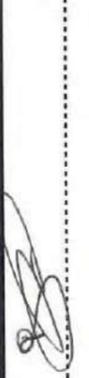
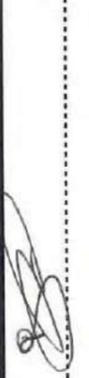
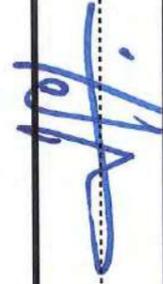
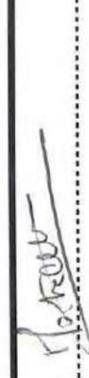
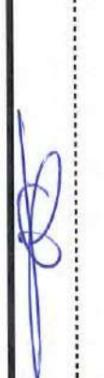
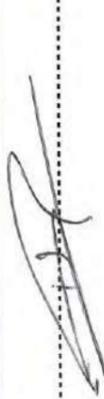
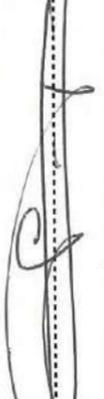
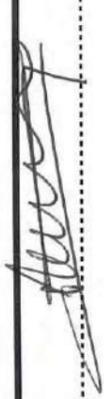
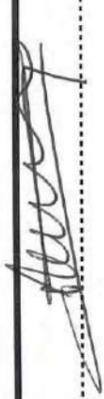
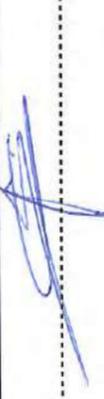
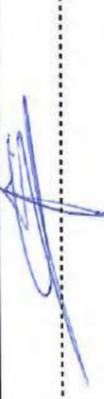
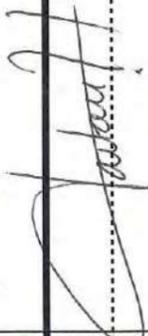
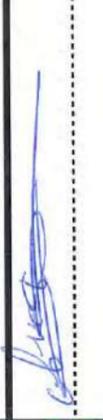
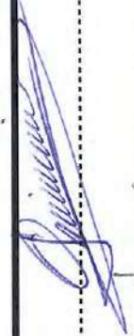
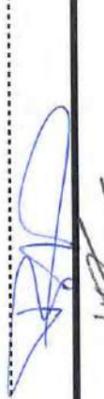
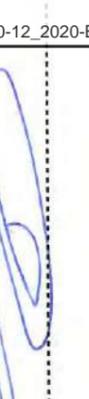
**COMITE SYNDICAL Séance du Mardi 29 Septembre 2020 - 18h00**

**BUDGET PRIMITIF 2020**

**ARRÊTE**

**SIGNATURE DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL**

**Douaisis Agglo**

M Raphaël AIX		M Laurent KUMOREK	
M Alexis DUCONSEIL		M Michel SALLIO	
M Gilles BARBIEUX		M Sébastien LANCLU	
Mme Florence GEORGES		M Michaël DOZIERE	
Mme Caroline BIENCOURT		M Thierry LEDENT	
Mme Edith BOUREL		M Jean-Luc HALLE	
Mme Anissa BOUCHABOUN		M Miguel LIBERAL	
M François GUIFFARD		Mme Peggy KRZYKALA	
M Djamel BOUTECHICE		M Jacques MICHON	
M Patrick MERCIER		Mme Annie GOUPIL	
Mme Fanny CHRETIEN		M Abdallah MOHAMMED	
M Freddy KACZMAREK		Mme Sonia VALLET	
M Lionel COURDAVAULT		Mme Nadine MORTELETTE	
Mme Lucie VAILLANT		Mme Nicole MARFIL	
M Henri DERASSE		M Brahim NOUI	
M Patrice RASZKOWSKI		M Mickaël VIGNAL	
M Laurent DESMONS		M Dominique PHILIPPE	
M Sébastien FERENZ		M Meddhi BENADDI	
M Denis DESRUMAUX		M Arnaud PIESSET	
Mme Séverine LASNEAU		M Yves PICOT	
M Christian DORDAIN		M Jean-Marc RENARD	
M Jean-Pierre BERLINET		M Jean-Marc LEFEBVRE	
Mme Lisiane DUBUS		M Jean-Marc SAINT-AUBIN	
M Alain BOULANGER		M Christophe BEAUVOIS	
M Alain DUPONT		Mme Elodie SAVARY	
M Lionel BLASSEL		M Thierry BOURY	
M Jean-Paul FONTAINE		Mme Stéphanie STIERNON	
M Antonio PROVENZANO		M Jean-Christophe LECLERCQ	
M Thierry GOEMINNE		M Jean-Michel SZATNY	
M Georges LEMAITRE		M Paul-Noël LEFEBVRE	
M Bernard GOULOIS		M Ludovic VALETTE	
M Nicolas LABRE		M Olivier BRILLON VERDIER	
M Laurent ILSKI		M Christian WALLARD	
M Alain WALLART		M Jacques PETIT	
M Henri JARUGA		M Vincent WANTIER	
M Patrick DUBREUCQ		M Guy SOREL	
M Vincent JEANMOUGIN		M Dimitri WIDIEZ	
M Michel PEDERENCINO		M Marc BAILLEZ	
M Jean-François JOOS			
M Bruno VANDEVILLE			

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

ID : 059-255902850-20200930-12\_2020-BF

SLO

Douaisis Agglo

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

M Xavier BARTOSZEK		M Eric GOUY	
M Jérémy DURAND		M Olivier CAFFFIN	
M Christian BULINSKI		M Pascal JONIAUX	
M Hervé LIVE		Mme Evelyne TOMMASI	
Mme Murielle CARON		M Yazid LEHINGUE	
M Dominique LAUDOUX		M Jean-François TIEFENBACH	
Mme Marie CAU		M Yves MAITTE	
M Serge COMMIN		Mme Marie-Françoise FALEMPE	
M Yves CONDEVAUX		M Rémi MARTINOWSKI	
Mme Jessica TANCA		M Pascal KOMIN	
M François CRESTA		M Claude MERLY	
M Stanislas CICHOWSKI		M Bernard QUENTIN	
M Frédéric DELANNOY		M Denis MICHALAK	
M Daniel HOCQ		M Jean-Claude DUBRINQUEZ	
M Marc DELECLUSE		M Régis MINNENS	
Mme Marie-Lise BOURGHELLE		M Lionel FONTAINE	
M Erich FRISON		M Alain PAKOSZ	
M Didier FLEURQUIN		M Patrick VERDIN	
M Daniel GAMBIEZ		M Julien QUENNESSON	
Mme Arlette DUPILET		M Marc DURANT	
M Sébastien GEIRNAERT		Mme Jeanne ROMAN	
M Fabien DEPRET		M Jean SAVARY	

MARIAGE  
ARNAUD

Présenté par : Monsieur Lionel COURDAVAULT

Fonction : Président du SCoT

Date de la convocation : 22.09.2020

Nombre de membres inscrits en exercice : 61

Quorum : 32

Nombre de membres présents : 57

Nombre de membres absents : 4

Nombre de pouvoirs : 1

POUR : 57

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0